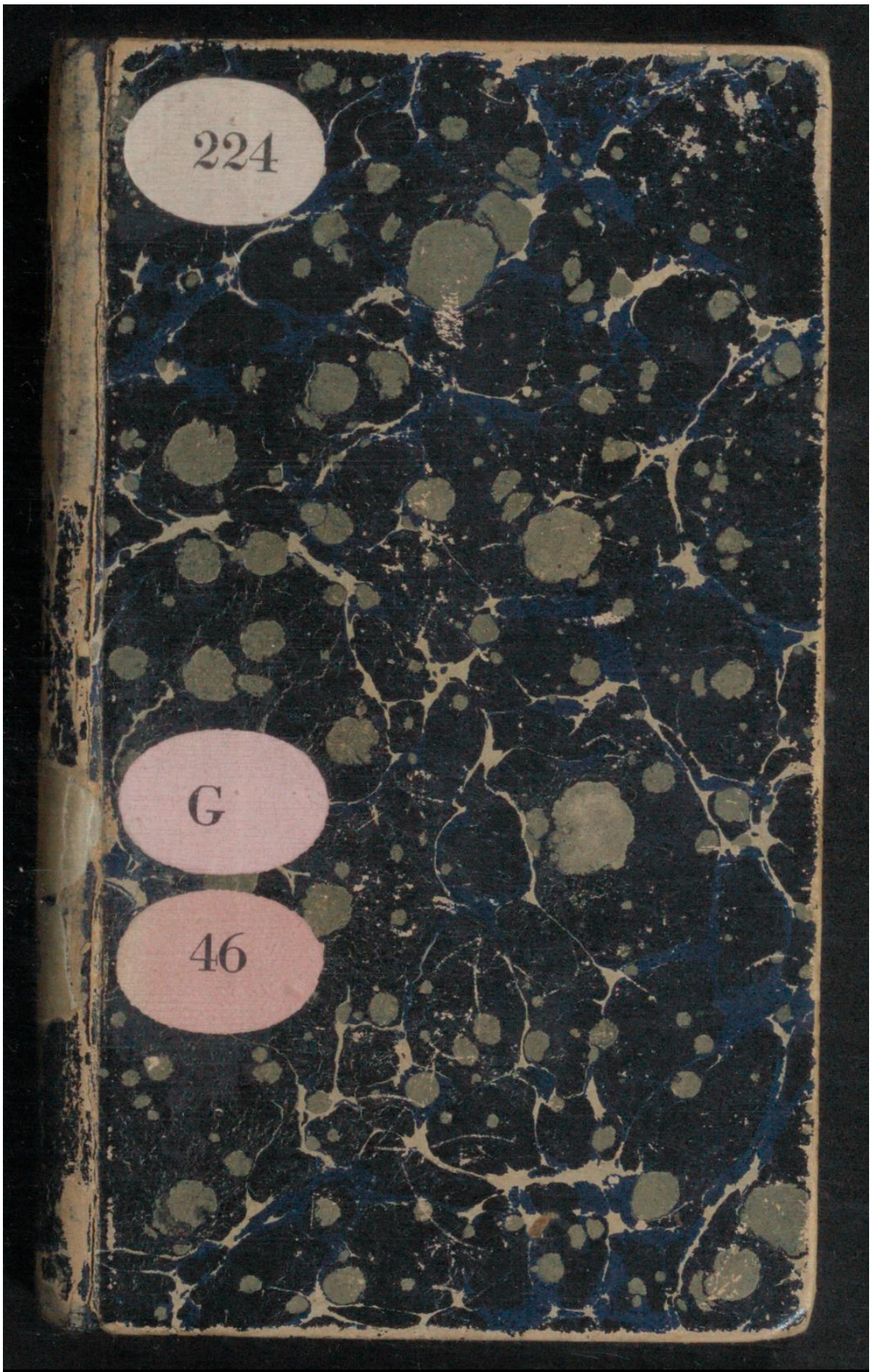

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

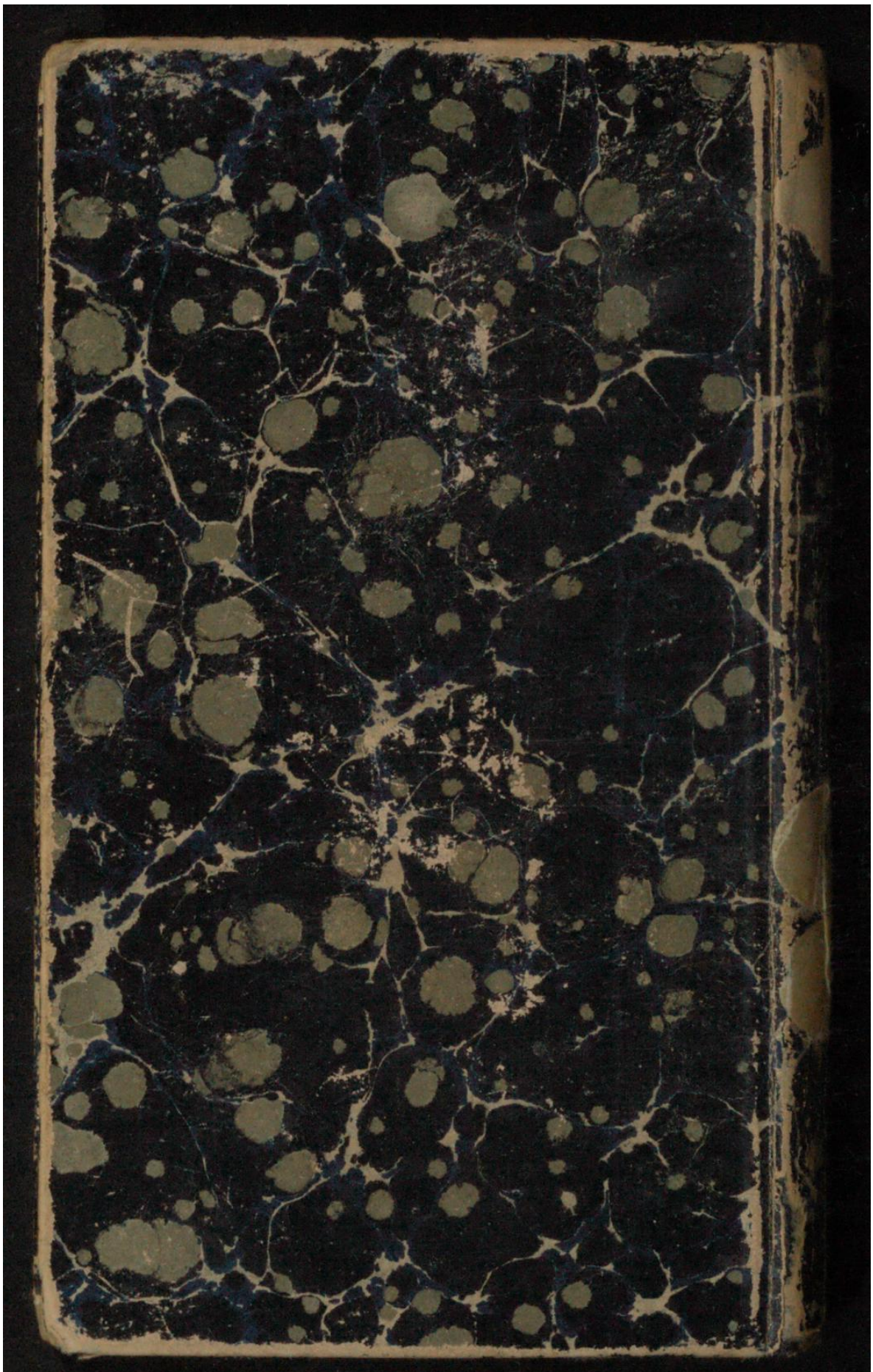

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

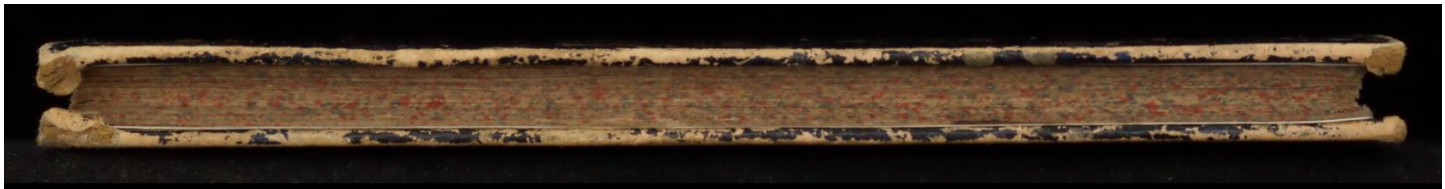

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

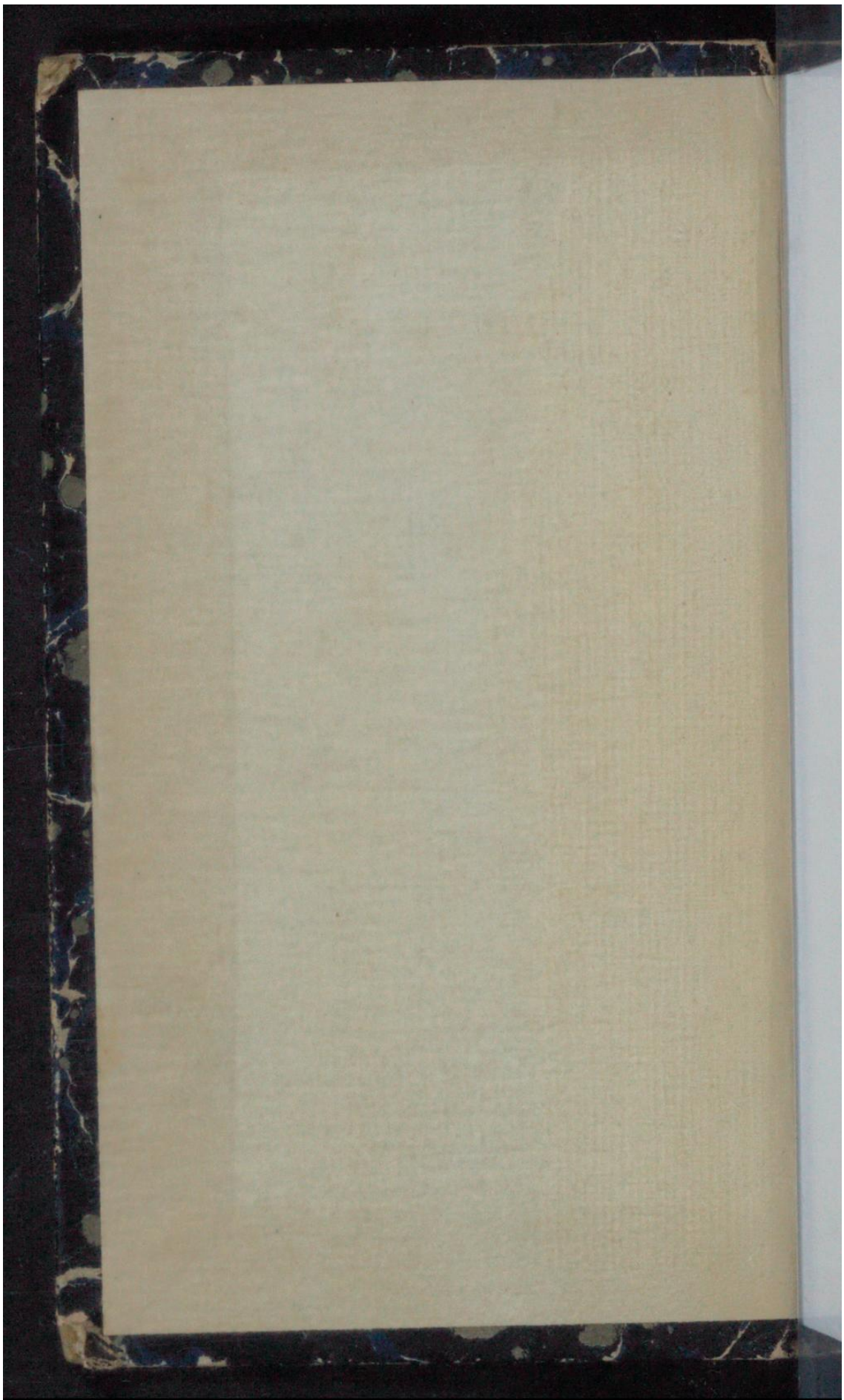

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

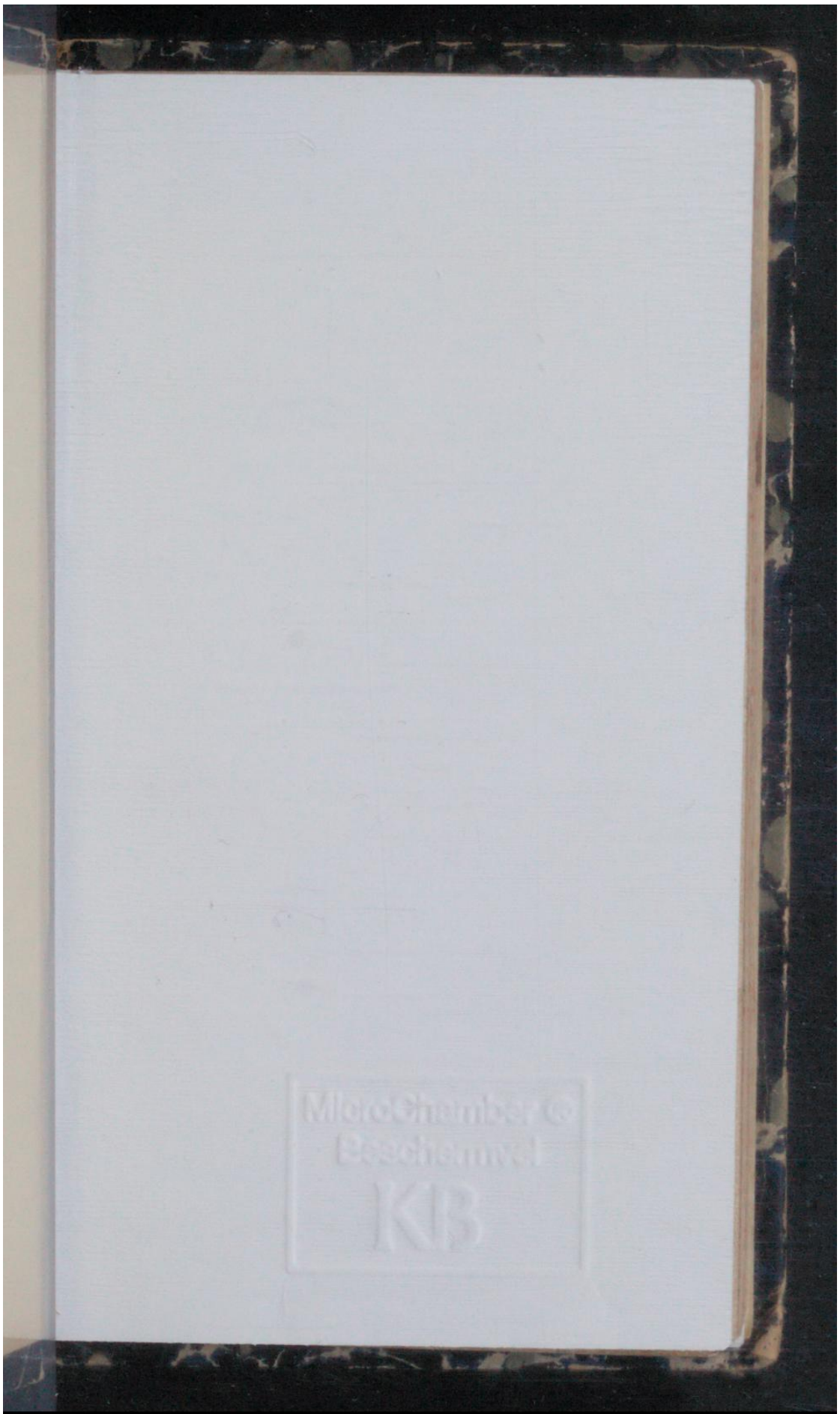

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

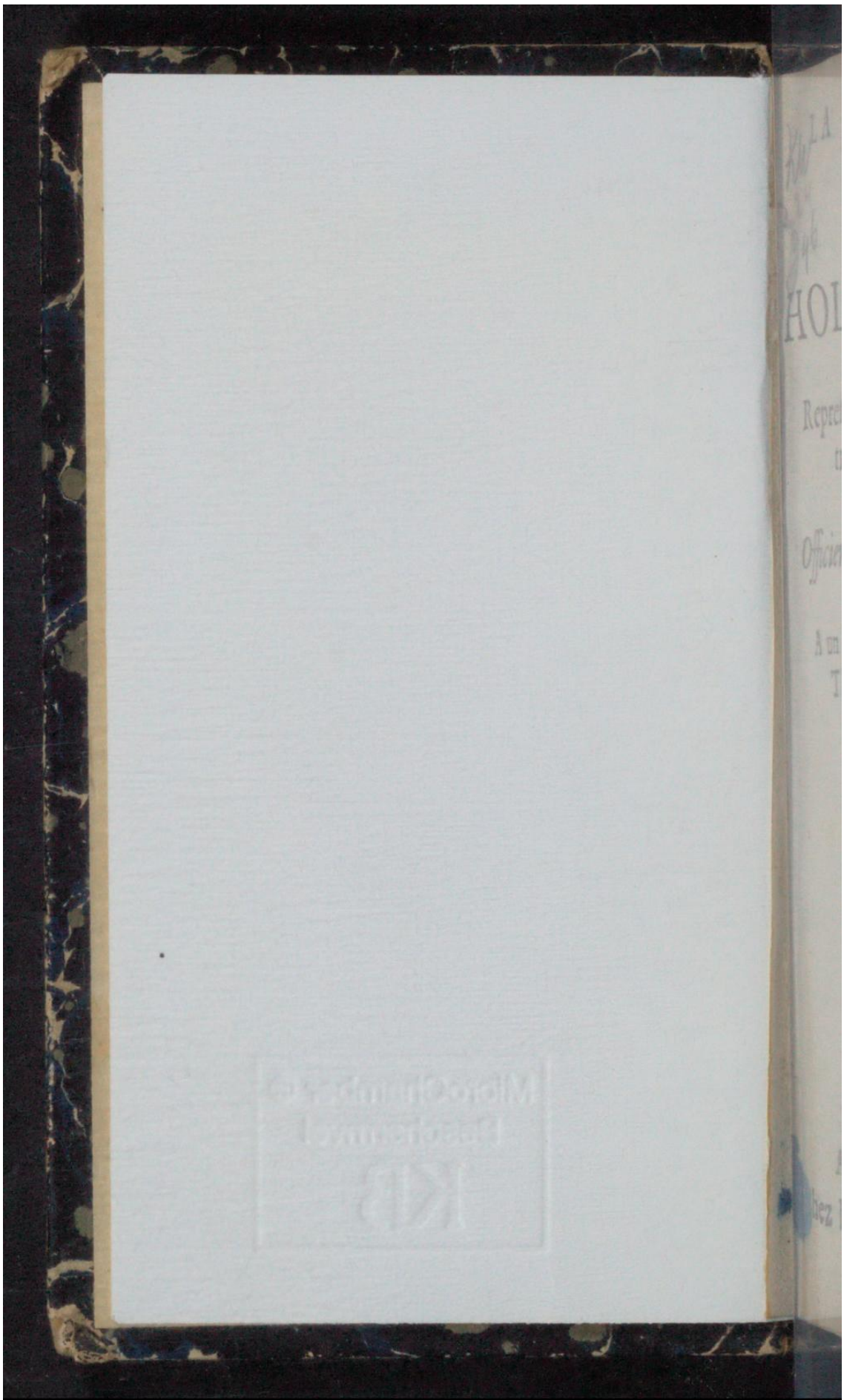

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

LA RELIGION
des
HOLLANDOIS,

Repreſentée en pluſieurs lettres écrites par un

Officier de l'Armée du Roy,

A un Paſteur & Profeſſeur en Theologie de BERNE.

Koninklijke Bibliotheek te 's Hage.

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU, 1673.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

La primiere lettre montre par quels moyens & par quels motifs la Religion Reformée s'eſt établie dans les Provinces Unies.

La ſeconde & troiziéme parlent de toutes les Religions qui ſont en Hollande & de leurs principales opinions.

La quatriéme & la cinquiéme prouvent que l'on ne peut pas dire que les Provinces Unies ſoient un Eſtat de la Religion.

La ſixiéme fait voir que quand les Hollandois ſeroient les Chriſtiens du monde les plus Reformez, ce ſeroit une grande temerité & imprudence à ceux de la Religion d'entreprendre de ſe ligner enſemble pour les ſecourir dans la guerre que le Roy leur fait : Et que des Cantons Proteſtans ceux là ont eu grand tort qui ont refuſé des trouppes au Roy dans cette occaſion ; auſſy bien que celuy de Berne qui ayant accordé un Regiment au Roy a fait tant de bruit pour empeſcher qu'il ne ſervit contre les Hollandois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

PREMIERE LETTRE.

MONSIEUR,

Bien que je vous aye tousjours connû un Huguenot tres-zelé, je ne me ſerois jamais imaginé, que voſtre zele vous eut rongé juſques à ce poinct, de vous faire prononcer anatheme contre tous ceux de la Religion, qui ſervent le Roy dans la guerre qu'il fait aux Hollandois. Cependant vous ſçavez, que vous vous eſtes porté à cette étrange extremité dans la lettre, que vous m'avez écrite de Berne le 15. du mois paſſé; laquelle m'a eſté renduë depuis deux jours. Vous dites d'abord que vous ne pouvez aſſez vous étonner, qu'il y ait aucun

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Officier qui faſſe profeſſion de noſtre Religion, ou Suiſſe ou François, ou de quelque autre païs que ce ſoit, qui ait oſé combattre contre nos freres en Chriſt, & travailler à détruire cette Sainɛte Republique, qui a tousjours été l'azile de ceux de la Religion, & à laquelle tous les Proteſtans ont de ſi étroites obligations. Vous nous conjurez en ſuite par le ſoin que nous devons avoir de noſtre ſalut, de quitter auſſi toſt nos emplois, & d'aller ſervir les Hollandois, pour expier le peché que nous avons fait de ſervir contre eux. Vous nous annoncez enfin, ſi nous ne ſuivons au pluſtoſt voſtre Conſeil, que nous ſommes des gens damnez & perdus ſans reſſource, & que nous ne devons point attendre de pardon de noſtre crime, ni dans ce ſiecle, ni dans celuy qui eſt a-venir, ni plus ni moins, que ſi nous avions peché contre le Sainɛt Eſprit. Quant à vos Cantons Proteſtans, vous exaltez la prudence de ceux, qui ont refuſé des trouppes au Roy

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Roy dans cette guerre injuſte, comme il vous plait de l'appeller, qu'il entreprenoit contre les Hollandois. D'ailleurs vous condamnez hautement ceux, qui luy en ont donné, qui n'ont pas continué à les rappeller, & qui ont ſouffert qu'on les employât à attaquer & à garder les villes, qu'on a priſes des Eſtats Generaux. Je n'aurois pas eſté étonné, ſi j'avois reçû une telle lettre de quelque Miniſtre de Village de voſtre païs, ou de quelque homme du commun. Mais je vous avoüe, que je ſuis ſurpris au dernier poinct, de voir que vous Monſieur, qui eſtez Profeſſeur en Theologie, & qui paſſez pour un des plus habiles hommes de la Suiſſe, ſur tout pour la Politique, m'ayez écrit une lettre remplie de choſes fort étranges, & de maximes toutes contraires au bon ſens & à la raiſon; & au but meſme que vous vous eſtes propoſé, qui eſt ſans doute la conſervation de noſtre Religion & des Egliſes qui la profeſſent. J'entreprens de juſtifier

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

clairement la verité des choſes que j'avance, & de vous faire voir le tort que vous avez eu de prononcer ſi legerement un arreſt de condamnation contre tous ceux de la Religion, qui ſervent le Roy dans la guerre qu'il fait aux Hollandois. Pour cet effet j'ay deſſein de vous monſtrer un peu au long, qu'elle eſt la Religion des Hollandois, & combien eſt ſaincte leur Republique; Et de là paroîtra l'interet que les Proteſtans ont, d'en ſouhaiter la conſervation. Mais je vous prouveray en ſuite, que quand les Hollandois ſeroient les Chrétiens du monde les plus Reformez dans leur Religion, auſſi bien que dans leurs meurs, vous n'auriez pas raiſon d'en condamner les particuliers de la Religion qui ſervent contre eux, ni ceux de vos Cantons, qui ont fourni les trouppes au Roy en cette occaſion.

J'avoüe que ſi l'on conſidere la Confeſſion de foy des Hollandois & le Catechiſme dont ils ſe ſervent, on ne peut pas nier, qu'ils ne profeſſent la meſme

Religion

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Religion qui eſt receüe à Geneve, & dans vos Cantons Proteſtans. Cependant quoy qu'ils faſſent profeſſion exterieure de la meſme Religion que la voſtre, leur conduite fait bien voir evidemment, qu'ils n'en tiennent point de conte, ou qu'ils ne la croient point du tout. Pour cet effet je vay reprendre la choſe de fort haut, des ſa ſource meſme, & vous faire voir par quels degrez & par quels moyens cette Religions s'eſt établie dans l'Eſtat, & la conduite differente que les Eſtats ont tenuë à cet eſgard.

Je croy premierement, qu'il n'eſt pas neceſſaire de vous dire, que la Religion n'a eſté ni la cauſe, ni le pretexte des troubles, des remuemens & des ſeditions des païs bas; & que ce n'eſt point pour ce ſujet, que les peuples, apres avoir fait la guerre à leur Prince pendant pluſieurs années, ſe reſolurent enfin de le degrader, & de ſecoüer le joug de la domination.

Les Grands Seigneurs du Païs com-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

me le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont & le Comte de Horn, eſtoient extremement irritez de voir, que le Cardinal de Granvelle, un homme étranger & d'une naiſſance fort obſcure, eut la diſpoſition de toutes choſes, & fût le Souverain arbitre de toutes les affaires; & de ce qu'ils avoient aucune authorité dans le Gouvernement. Ils ſoûtenoient cependant, qu'elle leur appartenoit de droit par leur merite, par leur naiſſance, par les grandes terres qu'ils poſſedoient, & par les ſervices qu'ils avoient rendu à l'Eſtat. Les Eccleſiaſtiques eſtoient indignéz au dernier poinct, de ce qu'on vouloit abolir leurs Abbayés, leurs Priorés, & leurs benefices, pour en renter les nouveaux Eveſchés, qu'on avoit erigé; & de ce qu'on avoit établi ſur eux des perſonnes qui mangeoient leurs revenus, & qui cenſuroient leur conduite, & leurs meurs. Ils ajoûtoient ſuivant la deciſion des plus Sçavans Juriſconſultes du païs, que c'eſtoit une impieté d'employer les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

les biens Eccleſiaſtiques, à un autre uſage que celuy, auquel ils avoient eſté deſtinés par la volonté de ceux, qui les avoient donnés. Les Magiſtrats des Villes ſe plaignoient de ce qu'on avoit refuſé audience aux Eſtats, qui avoient demandé une aſſemblée libre, pour conſulter en commun du remede convenable à leurs maux; & de ce que l'on avoit exigé des impôts nouveaux, & inſupportables, non ſeulement ſans le conſentement des Eſtats, mais encore malgré leur oppoſition. Les peuples diſoient hautement, que le Roy d'Eſpagne vouloit abolir la forme ancienne de leur Gouvernement, ſuivant leurs loix & leurs coûtumes, pour y établir une tyrannique ſemblable à celle, dont il ſe ſervoit pour gouverner quelques Royaumes d'Eſpagne, celuy de Naples & les Indes. En un mot, les Grands Seigneurs, les Eccleſiaſtiques, les Magiſtrats & les peuples avoient tous un ſujet particulier de mécontentement: mais ils en avoient un qui eſtoit com-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

mun à tous. Ils avoient une extreme horreur pour l'inquiſition, qu'on avoit etablie, craignans que ſous pretexte de Religion, on ne voulût attenter à la vie, à la liberté, & aux biens de tous. C'eſt pour la meſme raiſon, que les peuples du Royaume de Naples, & du Duché de Milan, n'avoient point voulu ſouffrir l'établiſſement de l'inquiſition au milieu d'eux, bien que ni les uns, ni les autres n'ayent jamais eu deſſein de quitter la Doctrine, & le culte de la Religion Romaine. La pluspart des peuples du Païs-bas, eſtoient au commencement fort attachez à l'ancienne Religion: & cependant ils ne pouvoient ſouffrir, qu'on fit mourir un homme pour quelque Religion que ce fût. Bien que cette cruauté ne leur donnat aucune crainte pour eux meſmes, elle ne laiſſoit pas de les toucher de compaſſion pour leurs Concitoyens. Quoy qu'il en ſoit, ſoit que ce fût par pitié pour les autres, ou par precaution pour eux meſmes, ces peuples extremement jaloux

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

loux de leur liberté, pour la conſervation de leurs loix & de leurs coûtumes, qui ne ſont au fond que des choſes temporelles, pour les commoditez de la vie preſente, pouvoient encore moins ſouffrir, qu'on la leur ôtaſt dans les choſes ſpirituelles, qui regardent le ſervice de Dieu & le ſalut eternel. Dés l'année 1566. les plus Grands Seigneurs du païs, & pluſieurs Gentilshommes conſiderables par leur naiſſance, dont la pluspart eſtoient Catholiques, contracterent une alliance pour la conſervation des loix du païs, & pour l'abolition des edits ſanglans, qu'on avoit fait pour l'établiſſement de l'inquiſition. Ce fût en ſuite de ce premier traitté d'union, qu'ils preſenterent à Marguerite Gouvernante des païs bas, cette fameuſe requéte, qui fût la cauſe des premiers ſoûlevemens, & qui leur acquit le nom de *Gueux*, qu'on leur donna des lors. & qu'ils conſerverent pendant un long-temps. Depuis le traité de Gand, toutes les Provinces Catho-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

liques, à la reserve de celle de Luxembourg s'allierent avec celles qui étoient desja confederées, pour la conservation de leurs Loix, de leurs privileges & de leur liberté. L'alliance & l'union d'armes, qu'elles contracterent contre les Espagnols, fût incontinent publiée dans Bruxelles, & confirmée par serment solemnel du Clergé, de la Noblesse, du peuple & mesme du Senat. L'an 1578. les Estats, tant de la Religion Romaine que de la Reformée, estans assemblés à la Haye, declarerent d'un commun consentement, Le Roy Philippe descheu de la principauté des païs-bas. L'an 1579. Les Estats, estans assemblés à Utrecht, firent une nouvelle union, qui leur a donné le nom des Provinces Unies. Dans le 13. article de ce traitté, il est expressement ordonné, qu'on permettra à un châcun la liberté de la Religion, sans troubler ni persecuter aucun pour ce sujet. Tous ces traittez d'alliance, que les Provinces tant Catholiques que Protestantes avoient fait en-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

enſemble pour leur deffence contre les Eſpagnols, font voir evidemment, que le deſſein d'établir une nouvelle Religion, n'en eſtoit ni le motif, ni le fondement. Le Prince Guillaume luy meſme dans ſes declarations & dans ſes Apologies, a tousjours proteſté hautement auſſi bien que les Eſtats dans les leurs, qu'ils n'avoient point pris les armes pour la Religion, & que les Provinces ne s'eſtoient pas unies, pour faire profeſſion d'une ſeule & particuliere Religion. Tant s'en faut, il eſt conſtant que tous les traittez, comme celuy de Gand, & l'union d'Utrecht, toutes les declarations de l'Archiduc Matthias, & du Duc d'Anjou, établiſſent hautement le libre exercice de toutes les Religions, & deffendent en termes expres, de perſecuter & de troubler aucun homme pour ce ſujet. Cependant quoy qu'au commencement on n'eut aucune penſée, par motif de conſcience, d'avoir une ſeule Religion publique, on ne laiſſa pas de l'établir

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

en ſuite, par un pur intereſt d'Eſtat. Les peuples du païs bas, ayans alors présque entierement ſecoué le joug de l'obeiſſance des Magiſtrats, ce temps la eſtoit merveilleuſement propre pour l'établiſſement des nouvelles Religions. On avoit vû depuis trente ou quarante années, renaître en Allemagne les opinions de Jean Hus, en Angleterre celles de Wiclef, & en France celles des Vaudois. Toutes ces doctrines differentes furent présque en meſme temps ſemées parmy les Belges. Le Prince d'Orange, ayant fait venir d'Allemagne & de France des Diſciples de Luther & de Calvin, ou leurs Religions eſtoient deſia établies, les fit prescher dans les païs bas, par le moyen de ces nouveaux Docteurs. Il faiſoit tousjours cependant publique profeſſion de la Religion Romaine, & n'avoit point voulu permettre dans la Principauté d'Orange l'exercice de nôtre Religion, laquelle eſtoit établie d'ailleurs dans toutes les Provinces de France. Mais com-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

comme il avoit des veuës fort éloignées, il favoriſoit ſous main, & ouvertement lors qu'il le jugeoit à propos, toutes les aſſemblées que les peuples faiſoient pour l'exercice des nouvelles Religions, qui paroiſſoient au monde depuis peu. Il vouloit ſe concilier par là l'affection des peuples, & ſe ſervir un jour de ces differentes Religions, pour l'execution de ſes grands deſſeins. Il ſçavoit que tous ces nouveaux Chrétiens, qu'il protegeoit dans l'exercice de leur Religion, eſtoient autant de creatures, qu'il attachoit a ſon parti par un lien inviolable, & autant d'ennemis irreconciliables, qu'il faiſoit a Philippe, qui eſtoit le cruel perſecuteur de tous les nouveaux Religionnaires. Cependant le Prince Guillaume, qui avoit tousjours caché ſes ſentiments pour la Religion, prit ſon temps fort à propos, pour quitter la Catholique Romaine, qu'il avoit Profeſſée juſques alors, & pour embraſſer celle des proteſtans. Il eſtoit en Allemagne chez ſon Fre-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Frere le Comte de Naſſauw, & avoit eſté contraint par les prieres de pluſieurs de ſes parens & de ſes amis exilés des païs bas, de tenter une expedition, pour tácher de delivrer leur patrie de l'oppreſſion ou elle eſtoit, & de la mettre en liberté. Comme il avoit beſoin du ſecours des proteſtans, pour compoſer ſon armée, ce fût alors qu'il jugea à propos de lever le masque, & de publier par ſon manifeſte qu'il avoit quitté l'Egliſe Romaine, pour ſuivre une meilleure Religion. Il voyoit encore d'ailleurs cet avantage conſiderable par l'établiſſement d'une Religion differente de la Romaine, qu'il rendoit par ce moyen là la reconciliation des Provinces avec le Roy d'Eſpagne plus difficile, ou même impoſſible. Il avoit vû, que quelques Provinces Catholiques s'eſtoient retirées de l'alliance de Gand, & remiſes ſous l'obeiſſance de Philippe, & il voyoit que les Catholiques des Provinces confederées, le portoient plus aiſement à ſe remettre ſous le joug de leur ancienne

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

cienne domination. Il craignoit avec raiſon, que lors qu'il ne ſeroit queſtion que des Privileges, des loix & des coûtumes, & en un mot, des choſes temporelles, le Roy Philippe venant à ſatisfaire ſes ſujets, ou les ſujets à ceder de leurs droits, pour avoir la paix, on pourroit voir aiſement ces peuples reconciliez avec leur Prince. Au lieu qu'ayant diſpoſé les Provinces confederées à embraſſer une nouvelle Religion, il mettoit par là un obſtacle invincible, & inſurmontable à leur reunion avec Philippe. Il ſçavoit que ce Prince, qui perſecutoit avec une fureur impitoiable tous ceux, qui avoient renoncé à l'ancienne religion, ſe reſoûdroit plutoſt à perdre les païs bas, qu'a permettre à ſes ſujets le libre exercice d'une Religion nouvelle. On avoit oüi dire, que des qu'il fût de retour en Eſpagne, apres avoir fait condamner au feu des hommes celebres pour leur ſçavoir, & des Femmes illuſtres pour leur naiſſance, il voulut eſtre preſent à une ſi cruel-

le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

le execution, & y assista, comme à un spectacle de resioüissance. Plusieurs d'entre les peuples du païs bas, ayans embrassé des Religions nouvelles, Le Prince d'Orange les engagoit par le lien de la conscience, & par le desespoir du Pardon, à soûtenir le changement qu'ils avoient fait, pour ne pas retomber sous la puissance de leur ancien maistre. Il s'estoit servi heureusement pour son dessein, de cette liberté de conscience, qu'il avoit donnée à toutes sortes de personnes: Mais voyant que cette liberté illimitée sans l'établissement, & sans la preferance d'aucune Religion, causoit une grande confusion dans le Gouvernement, il crût qu'il estoit necessaire d'en choisir une, qui fût la Religion publique, la Religion dominante & la Religion de l'Estat. Il n'avoit pas neantmoins pris encore entierement son parti, & ne s'estoit point determiné qu'elle Religion il devoit embrasser, ou celle des Lutheriens, ou celle des Calvinistes, ou celle des Anabaptistes; Toutes

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

tes ce trois Religions ne reconnoiſſans point l'authorité du Pape, ni la Juriſdiction de l'Egliſe Romaine. Mais il eut en ſuite des raiſons importantes, qui l'obligerent à ſe determiner au choix de l'une, & pour ſon paticulier, & pour l'Eſtat. La ſecte des Anabaptiſtes eſtoit la moins conſiderable en toutes manieres, & n'eſtoit pas beaucoup à craindre, tant à cauſe des diviſions dont elle eſtoit agitée, qu'a cauſe de la qualité de ſes Sectateurs, qui eſtoient la pluspart des gens d'une condition fort obſcure; & de leurs ſentimens qui leur deffendent la Magiſtrature, & l'uſage des armes. C'eſt pour cela que le Prince d'Orange ne pouvoit s'en accommoder, n'eſtant point convenable à ſon deſſein. Il aſpiroit à la principale charge de l'Eſtat, & cette Religion ne permet point à ſes diſciples d'exercer aucune ſorte de Magiſtrature, Il avoit beſoin du ſecours des armes, pour ſoûtenir le changement, qu'il avoit fait dant l'Eſtat, & la nouvelle forme de Gouvernement

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

nement, qu'il y avoit établie : Et les Anabaptiſtes ne veulent point, qu'on ſe ſerve des armes pour aucun ſujet. La Religion Lutherienne eſtoit fort conſiderable par l'affection & ſupport de pluſieurs Princes d'Allemagne, qui l'avoient embraſſée, & qui protegeoient hautement ceux qui en faiſoient profeſſion. Le Prince Guillaume avoit plus d'inclination pour cette Religion, dans laquelle il avoit eſté inſtruict dés ſon enfance, & il pouvoit meſme eſperer du ſecours, & de la protection de la maiſon Electorale de Saxe, dont il avoit épouſé une fille en ſecondes nôces. Mais d'autre côté il eſperoit des ſecours plus conſiderables de la part des Princes, qui faiſoient profeſſion de noſtre Religion. Celle que la Reyne Elizabeth avoit établie en Angleterre, étoit toute conforme à la noſtre pour la Doctrine, & n'eſtoit differente que pour ſa forme du Gouvernement, & pour l'uſage des Ceremonies. L'Electeur Palatin, qui eſtoit alors le plus puiſſant Prince de l'Em-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

l'Empire, profeſſoit entierement la meſme Religion. Le Roy de Navarre, le Prince de Condé, & l'Admiral de Chatillon, & un bon nombre d'autres Seigneurs & Gentilshommes, & un grand peuple de France, en faiſoient une publique profeſſion. Le Prince d'Orange, eſperant d'engager tous ces Princes, par l'interet d'une même Religion, à luy donner des puiſſans ſecours pour l'affermiſſement de la nouvelle Republique, jugea à propos de choiſir cette Religion pour luy meſme, & pour l'Eſtat. D'ailleurs comme cette Religion étoit plus contraire à celle de l'Egliſe Romaine, que la Lutherienne, il la crût la plus propre, pour la Republique qu'il avoit fondée, en haine de la domination tyrannique d'Eſpagne. Les peuples du païs bas, ayans une forte averſion pour les Eſpagnols, le Prince d'Orange tâcha de leur perſuader, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'un peuple ſi corrompû eut reçû de Dieu les lumieres de le ſervir purement par le culte

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

te de la vraye Religion. Il tâcha en ſuite de leur inſinuer, que nôtre Religion qui eſtoit tres-differente de la leur, eſtoit ſans doute la meilleure & la plus agreable à Dieu. Il me ſouvient ſur ce ſujet d'avoir lû dans l'hiſtoire des Indes, qu'on ne pût jamais diſpoſer un grand nombre de perſonnes de ce païs la, de ſe convertir a la Religion Chrétienne, par ce que les Eſpagnols en faiſoient profeſſion. Comme ces pauvres peuples leur avoient vû commettre des cruautes, dont ils n'avoient jamais vû d'exemple auparavant, ils avoient en horreur leur Religion qu'on leur preſchoit, par ce qu'ils croyoient qu'elle leur inſpiroit des ſentimens ſi barbares. Ils ne pûrent eſtre touchez de l'eſperance de la felicité du Ciel a apres que ſur la demande qu'ils en avoient faite, ou leur dit qu'il y auroit des Eſpagnols avec tous les bons Chrétiens dans ce lieu bien heureux. La gloire de ce paradis n'avoit pour eux point de charmes, puis qu'ils devoient la partager, avec

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

avec une nation ſi barbare, & ils ne croyoient pas, que la felicité qu'on leur faiſoit eſperer, pût les mettre à couvert de la perſecution d'un peuple ſi inhumain. En un mot, ils ne pûrent ſe reſoûdre à embraſſer une Religion, qui devoit les conduire apres leur mort, à vivre eternellement dans la Compagnie du peuple, qui ſuivant leur ſentiment, eſtoit le plus meſchant qui fût ſur la terre. Le Duc d'Albe ayant exercé dans les païs bas des cruautez auſſi étranges, que celles que les gens de ſon païs avoient exercées dans les Indes, les peuples de Flandre n'avoient pas moins d'averſion pour les Eſpagnols, que les Indiens. Et comme l'on imputoit à la Religion Catholique Romaine, tous les rigoureux ſupplices, qu'on avoit fait ſouffrir aux peuples des païs bas. Le Prince d'Orange ſe ſervit addroitement de ce prejugé, pour leur faire embraſſer une Religion contraire à celle des Eſpagnols, laquelle leur avoit fait ſentir de ſi grands maux. Ce fut en l'année

1572

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

1572. que l'on eſtablit dans les Provinces Confederées, pour ſeule Religion publique celle, qui étoit receuë dans vos Cantons Proteſtans, à Geneve, dans le Palatinat d'Allemagne, & dans les Egliſes de France. On y mit pourtant une difference, laquelle vous trouverez fort conſiderable, ſi vous conſultez les ſentimens de vos premiers Reformateurs, des Docteurs qui les ont ſuivis, & la pratique Conſtante de vos Cantons proteſtans, & de tous les Eſtats de la Religion. Car vous ſçavez, que dans tous les païs, ou ceux de noſtre Religion ſont les maiſtres, ils ne ſouffrent l'exercice d'aucune autre Religion, non pas meſme l'habitation dans toute l'etenduë de leurs terres à ceux, qui en profeſſent une differente. Au lieu, que les Provinces Confedereés non ſeulement promettoient l'exercice à toutes ſortes de Religions, mais rejettoient encore comme tyranniques, toutes les loix, par leſquelles on preſcrivoit l'uniformité des ſentimens ſur ce ſujet, leur

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

leur attribuant le nom d'inquiſition ſi odieuz parmy euz. Cette liberté de conſcience a eſté établie, comme je l'ay desja remarqué ſi deſſus, non ſeulement par les écrits du Prince d'Orange, par la paix de Gand, par l'accord public & particulier, qui fut fait pour la Religion, ſous la regence de l'Archiduc Matthias, par l'union d'Utrecht; & par pluſieurs traittez, qui ont eſté faits avec des Villes du pa[illegible]s. Si je ne me trompe, il me-ſemble que l'on ne peut pas dire, que les Provinces Confederées fûſſent de noſtre Religion en particulier, pendant que la liberté de conſcience eſtoit étblie pour touees ſortes de perſonnes, & que l'exercice de toutes les Religions eſtoit publiquement permis, & il l'a eſté juſques à l'an 1583. Toutes les Ordonnances que les Eſtats Generaux ont faites en ſuite pour la Religion, & la conduite qu'ils ont tenuë à cet égard, bien loin de pouver, qu'ils ſoient de noſtre Religion, font voir au

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

contraire fort evidemment qu'ils n'en ont jamais esté, & qu'ils n'en sont point du tout. C'est Monſr. ce que j'ay dessein de vous justifier dans la premiere Lettre, que je vous écriray sur ce suject. Celle cy n'est que trop longue. Je suis las de vous écrire, mais vous l'estes sans doute encore plus de lire ce que je vous ay écrit. Reposons nous un peu. Vous aurez bien tost de mes nouvelles. Cependant soyez persuadé, que je suis.

A Utrecht le 4 May 1673.

S E-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

SECONDE LETTRE.

MONSIEUR,

Si vous avez fait reflexion sur ce que je vous ay écrit dans ma premiere lettre, je croy que vous m'avoüerez, que les Provinces Unies n'étoient pas de la Religion, pendant qu'il n'y en avoit point, qui fût établie par aucun decret public, & que tous les Sectaires y avoient autant de liberté que les Reformez. Je sçay bien que cette liberté de conscience, qui avoit été établie par tant de traittez & par tant d'actes publics, fût entierement deffenduë par le Reglement, que les Estats Generaux firent l'an. 1583. Voici en termes exprés ce qu'il cõtient. *Puis qu'il a esté permis par l'union d'Utrecht, d'amplifier, d'abreger & changer quelques articles, lors que la seureté & le salut des Provinces sembleroient le requerir, Les Estats considerans attentivement le 13e. Article, ont ordonnê d'un commun*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

conſentement, qu'aucune Religion, ou que l'exercice d'aucune Religion ne ſeroit d'ores en avant receuë, autre que celle qui eſt publiquement enſeignée dans les ſept Provinces Unies, qui eſt la Reformée. Toutesfois ſi quelques Provinces, membres, ou Villes de la Religion Papiſte vouloient entrer en cette alliance, que la liberté de la Religion leur demeurreroit, pourveu qu'ils ſouſcrivent & ſignent les autres articles de cette alliance.

Pour rendre inutile céte ordonnance, je pourrois vous dire ce qu'en dirent dés qu'elle fût faite les Catholiques & tous ceux qui n'eſtoient point de noſtre Religion, Ils ſe plaignoient quelle avoit eſté faite contre toute ſorte de Juſtice & de raiſon, contre la foy de tous les traittez que les habitans des meſmes Provinces avoient fait, & de ceux que les Provinces, avoient fait les unes avec les autres. Ils ſoûtenoient que s'eſtans uni tous enſemble pour la conſervation des loix, & des Privileges du païs, c'étoit une grande injuſtice d'établir une ſeule

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

ſeule Religion, pour eſtre la Religion Publique, & d'ôter l'exercice aux autres, & de ne leur donner aucune part dans le Gouvernement de l'Eſtat. Les Catholiques ſur tout trouvoient étrange, que n'ayans pris les armes contre les Eſpagnols, que pour la deffenſe de leur liberté, on voulut leur ôter l'exercice de leur ancienne Religion, comme s'ils n'avoient travaillé que pour s'en priver eux meſmes, & pour acquerir aux autres liberté de conſcience, & faire regner & mettre ſur le throne la Religion. Les Sectateurs des autres Religiõs, croyoient n'avoir pas moins de ſujet que les Catholiques de ſe plaindre de cette ordonnance, qui leur ôtoit l'exercice & la liberté entiere de leur Religion. Ils diſoient que dépuis qu'on avoit commencé de méler l'interet de la Religion, à celuy de l'Eſtat, dans la cauſe qu'on avoit contre les Eſpagnols, la liberté de conſcience avoit eſté établie par tant de decrets publics, qu'on ne pouvoit les violer ſans une extreme injuſtice. Le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Prince d'Orange ſans être touché ni des plaintes des uns, ni de celles des autres, ne laiſſa pas pour ſon interet particulier & pour celuy de la Republique d'établir noſtre Religion, pour eſtre la ſeule Religion publique, dont devroient faire Profeſſion tous ceux, qui pretendroient de ſe méler de la conduite de l'Etat. Les Catholiques luy eſtoient ſuſpects, parce qu'il craignoit qu'ils n'employaſſent leur crédit, pour diſpoſer les peuples à ſe remettre ſous la domination des Eſpagnols. Les Sectateurs des autres Religions ne luy plaiſoient pas non plus, parce qu'ils eſtoient odieux à tout le reſte des Proteſtans. Comme ceux de noſtre Religion luy eſtoient fort affectionnez, il jugea à propos de leur donner toute l'authorité pour la conduite de l'Eſtat. Jugez donc Monſr. ſi ces Provinces meritent d'eſtre appellées de la Religion, à cauſe que par pur interet d'Eſtat & ſans juſtice, on a fait une ordonnance pour l'établiſſement d'une ſeule Religion à l'excluſion de toutes les autres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

autres. Mais je veux bien, que tout ce que disent les Catholiques & les Sectaires contre cette ordonnance, soit sans fondement & sans raison, & qu'on ait eu toutes les raisons du monde les plus justes pour la faire; Je soûtiens qu'il ne suffit pas de l'avoir faite, pour dire que cet Etat soit de la Religion. J'avoüe que cette ordonnance contient si expressement le sentimẽt des tous nos Docteurs, que si les Provinces Unies avoient eu le même soin de l'executer que l'Electeur Palatin, vos Cantons Protestans, & la Ville de Geneve, on ne pourroit nier, que leur Estat ne fût veritablement de nôtre Religion. Mais je croy que vous sçavez Monsr & si vous ne le sçavez, je vous le feray voir si clairemẽt, que vous n'en pourrez douter, que bien loin que cête ordonnance ait esté mise en executiõ, l'on a toûjours pratiqué, & que l'on pratique encore directement tout le cõtraire de qu'elle contient. Il est deffendu par cette ordõnance de permettre dans les Provinces l'exercice d'aucune autre

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Religion que de la Reformée: Et nous y voyons l'exercice public de plusieurs autres Religions outre la Reformée, pour ne pas dire de toutes celle qui ont voulu l'avoir. Afin que vous n'en doutiez pas, je vay vous dire, combien il y a de Religions dans ce païs, lesquelles y ont une liberté entiere de celebrer leurs misteres, & de servir Dieu, comme il leur plait. Vous sçaurez donc qu'outre les Reformez, il y a de des Catholiques Romains, des Lutheriens, des Brounistes, des Independans, des Arminiens, des Anabaptistes, des Sociniens, des Arriens, des Enthousiastes, des Quacquers ou Trembleurs, des Borrelistes, des Armeniens, des Moscovites, des Libertins & d'autres; enfin que nous pouvons appeller des Chercheurs, parce qu'ils cherchent une Religion, & qu'ils n'en professent aucune de celles qui sont établies. Je ne vous parle point des Juifs, des Turcs & des Persans, parce que comme ce ne sont pas des Sectes des Chrétiens, ce que j'en pourrois dire, ne ser-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

ſerviroit de rien à mon ſujet. Outre que comme je croy, qu'il n'y a des Turcs & des Perſans qu'en Amſterdam, ou peut eſtre encore dans quelque autre Port de Mer, cela ne tire point en conſequence pour les autres Villes de ce païs. Je ne parleray pas non plus des Armeniens & des Moſcovites, qui profeſſent les uns & les autres la Religion des Grecs. Comme je croy qu'il n'y a que quelques Marchands de l'une ou de l'autre de ces Nations, & qu'il n'y a point de gens du païs qui profeſſent leur Religion, je ne penſe pas qu'il y ait Perſonne, qui condamne la liberté qu'on leur donne de ſervir Dieu, ſuivant les Ceremonies & les preceptes de leur Religion. Au lieu que l'on trouve de toutes les autres Religions & Sectes un grand nombre de Perſonnes, nées dans ce païs, qui en font une ouverte & publique profeſſion; je croy que vous ne ſerez pas faché que je vous die icy en peu de mots les opinions de toutes les Religions, qui ſe trouent en ce païs.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Quant aux Docteurs & Profeſſeurs de nôtre Religiõ. Je ne doute pas que vous ne ſçachiez qu'il different encore entre eux en pluſieurs choſes. Voetius & des Marets ont étourdi & ennuyé toute la Hollande par leurs diſputes, ou ils s'étoient ſi fort échauffez, que ſi l'on eû voulu en croire ou l'un ou l'autre, il falloit ſur peine d'êttre damné s'attacher au ſentiment de l'un, & rejéter celuy de ſon adverſaire. Voetius ſoûtenoit & ſoûtient encore, que c'eſt un ſacrilége de laiſſer l'uſage des biens Eccleſiaſt. à des ventres pareſſeux, qui ne ſervent ni l'Etat, ni l'Egliſe: Qu'il ne faut point recevoir à la S^te Cene ceux qu'on appelle Lombards, qui prêtent à uſure, parce qu'ils exercent un métier defendu par la parole de Dieu: Qu'il faut obſerver avec grand ſoin & religieuſement le jour du repos: Qu'il ne faut celebrer aucun jour de feſte, ni de Paſque, ni de Pentecôte, ni de Noël: Qu'en parlant des Apôtres. Euangeliſtes, ou Diſciples de J. Chriſt, il ne faut donner à aucun le nom de

Sainct

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Sainct & ne pas les appeller S^t Pierre, S^t Paul S^t. Jean, S^t Thomas, mais dire ſimplement Pierre, Paul, Jean & Thomas: & que tous les fidelles doivent ſuivre un genre de vie fort ſevére, renoncer à la plus part des plaiſirs, méme innocens, pour travailler avec crainte & tremblement à leur ſalut. Des Marets eſt oppoſé à Voetius préſque en toutes ces choſes, & a combattu ſes ſentiments avec autant de chaleur, que s'ils euſſent diſputé des poincts de la Religion les plus importans & les plus neceſſaires au ſalut. Ils n'auroient je croy pas encore áchevé leurs diſpute, ſi Coccejus venant à publier ſes opinions, qui ne plaiſoient ni a l'un, ni à l'autre, ils n'avoient jugé à propos de s'accorder pour les combattre. Coccejus eſtoit un Profeſſeur de l'Accademie de Leyden, tresſçavant dans la langue Hebraïque, qui liſoit l'Ecriture avec un ſoin continuel, & qui y a découvert pluſieurs choſes, qui n'étoient auparavant conuës à Perſonne, & qui en a ſondé le ſens miſti-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

que & profond. Dans toutes les Propheties du vieil & du nouveau Teſtament, il trouve preſque par tout le Regne de Jeſus Chriſt, & celuy de l'Antechriſt, qui luy eſt oppoſé. Il a diſpoſé lœconomie du vieil & du nouveau Teſtament d'une maniere nouvelle, & qui n'avoit point encore eſté établie par aucun Docteur. Il eſt le premier, qui a découvert & enſeigné la difference du Gouvernement de l'Egliſe devant la loy, ſous la loy, & apres la loy. Il dit qu'avant la loy *la promeſſe* avoit lieu, pendant laquelle l'Egliſe eſtoit libre. Qu'a *la promeſſe* Dieu avoit ajoûté *la loy*, laquelle ayant eſté premierement repreſentée dans le Decalogue, ne contient que l'abregé de l'alliance de grace, & les Commandemens de la foy, de la repentance & de la reconnoiſſance, que nous devons à Dieu; Comme cela paroit par le ſens de la preface, & de tous les Commendemens en particulier. Il ajoûte qu'apres l'adoration du veau d'or, Dieu pour châtier ſon peuple de l'ido-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

l'idolatrie, dont il s'eſtoit rendu coûpable, luy avoit donné une loy conſiſtante en des Commandemens Ceremoniels, & Charnels, qui n'eſtoient point bons; luy ayant impoſé un joug par l'établiſſement de ſes ordonnances, & de ſes ceremonies. D'ou vint que la loy avoit eſté faite en apparence, une *alliance des oëuvres*, promettant la vie à ceux qui obeiroient à ſes Commandemens, & denonçant la malediction & la mort à ceux, qui les transgreſſeroient. Il croit que le Commandement touchant l'obſervation du jour du repos, eſtoit auſſi un de ces Commandemens Ceremoniels & Charnels, qui ont eſté abolis par Jeſus Chriſt. Pendant que Jeſus Chriſt n'avoit point payé au pere le prix de nôtre Redemption, il dit que les fidelles eſtoient ſauvez par le cautionnement, que Jeſus Chriſt avoir fait pour nous; Que le Pardon des pechez n'avoit lieu que par une eſpece de connivence de grace, par ce qu'il n'eſtoient que ſous la *Promeſſe*, le payement n'ayant point eſté

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

fait par Jesus Christ. Que la loy estant ajoûtée comme une obligation, reprochoit au peuple ses pechez, & les luy ramentevoit par les sacrifices, & que c'est pour cela, que le peuple Ancien estoit sous la servitude, & dans la crainte de la mort jusques à ce que Jesus Christ ayant payé par son sang la rançon de nos pechez, l'obligation qui étoit contre nous estant déchirée, Nous avons obtenu pleinement & parfaitement le pardon de nos pechez: Il croit en fin, qu'il doit s'elever dans le monde un Regne de Jesus Christ, qui abolira le Regne de l'Antechrist, & que lors que ceux qui auront corrumpu la terre, seront détruits, l'Eglise sera en une heureuse condition dans le monde: lors que le Regne de Jesus Christ sera rétabli avant la fin des siecles, apres la Conversion des Juifs & de toutes nations, l'Eglise Catholique fera resplendir par tout les rayons de sa lumiere & de sa gloire. Il croit que c'est cette Jerusalem celeste, qui est décrite dans l'Apocalipse, dont l'embléme nous repre-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

repreſente la condition de l'Egliſe telle qu'elle doit eſtre glorieuſe ſur la terre, & non celle qui doit triompher dans le Ciel. J'ay crû eſtre obligé de vous parler des ſentiments particuliers de ce Theologien, par ce qu'il a un grand nombre de Sectateurs, & que Voetius & Des Marets condamnent ſes opinions comme heretiques, & le font meſme paſſer pour Socinien en plûjeurs choſes. Ils diſent que c'eſt un Novateur, & l'appellent *Scripturarius* : comme ſi c'eſtoit un grand crime d'eſtre fort attâche à l'Ecriture, & de l'étudier avec un grand ſoin. Il y a pluſieurs Theologiens, ſur tout ceux qui ont étudié ſous les Profeſſeurs, que je viens de nommer, qui combattent hautement ſes ſentimens, & qui tâchent de perſecuter, & de faire condamner tous ſes Diſciples.

Je n'ay rien à vous dire des Catholiques, tout le monde ſçait aſſez qu'els ſont leurs ſentimens.

Vous ſçavez auſſy qu'elles ſont les opinions des Lutheriens. La celébre Con-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Confeſſion qu'ils firent à Augsbourg l'an 1530. Les a fait aſſez connoître à tout le monde. Il eſt vray que la pluspart de leurs Docteurs, ont des opinions fort differentes de leur premiere Confeſſion. Ils ſont partagez entre eux en des ſentiments fort differens. Mais comme cette diverſité ne ſe trouve que dans ceux qui ſont en Allemagne, je n'en parleray point du tout. Ceux qui ſont en ce païs, ſont aſſez attachez au ſentiment de leur premier Docteur. Voici en quoy ils different de ceux qui ſont en Allemagne, dans le Dannemark & dans la Suéde. Ils ne ſe ſervent point de la Confeſſion auriculaire: Ils n'ont ni images, ni autels dans leurs Egliſes: Leurs Miniſtres n'ont point d'habits Sacerdotaux: Ils n'ont point l'ordre de Prêtres, de Diacres, d'Archidiacres & de de Superintendans ou Evêques, comme preſque par tout ailleurs.

Les Arminiens ont pris leur nom d'Arminius leur premier Docteur, qui eſtoit un celebre Profeſſeur dans l'Accademie

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

mie de Leyden. Ils aiment mieux qu'on les appelle Remonſtrans, à cauſe du Livre qu'ils preſenterent aux Eſtats Generaux en l'année 1611. auxquels ils avoient donné le nom de Remonſtrance, & qui contenoit les principaux articles de leur créance. Vous ſçavez les cinq celebres poincts, ſur leſquels ils furent condamnez par le Synode de Dordrecht tenu l'an 1618. auquel aſſiſterent quelques Theologiens de vos Cantons, comme auſſy de pluſieurs Eſtats de la Religion d'Angleterre, d'Allemagne & d'ailleurs. Dêpuis la mort d'Arminius, & du temps de Vorſtius & d'Epiſcopius, un tres celébre Docteur d'entre eux, ils ont adopté pluſieurs erreurs des Sociniens. La pluſpart même d'entre eux ont quitté l'opinion de leur premier Maître ſur le poinct de la Predeſtination & de l'Election eternelle. Arminius avoit enſeigné que Dieu avoit éleu les fidelles par la previſion de leur foy. Et Epiſcopius croit que Dieu n'a éleu perſonne de

toute

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

toute eternité, mais qu'il élit les fidelles dans le temps lors qu'ils croyent actuellement. Il ne parle qu'en des termes fort douteux & ambigues de la preſcience de Dieu, laquelle étoit la grande forteresse dans laquelle Arminius ſe retranchoit. Ces mêmes Arminiens d'aujourd'huy croient que la Doctrine de la Trinité des perſonnes dans une ſeule eſſence, n'eſt point neceſſaire à ſalut: Qu'il n'y a dans l'Ecriture aucun precepte, par lequel il nous ſoit commandé d'adorer le S. Eprit; ni aucun exemple ou indice, par lequel il paroiſſe que les. Eprit ait été adoré: Que J. Chriſt n'eſt pas un Dieu égal au Pere: Que la foy en J. Chriſt, par laquelle nous ſommes ſauvez n'a point été commandée, ni n'a point eu lieu ſous la vieille alliance. La plus part évitent avec ſoin le mot de la ſatisfaction de J. Chriſt. Epiſcopius cependant dit, que J. Chriſt par ſa paſſion & par ſa mort a ſatisfait juſques là à Dieu, qu'il l'a rendu propice à tout le genre humain, & qu'il eſt prêt à recevoir desormais dans ſa Commu-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Communion tous & un châcun des hommes, pourveu qu'ils embraſſent par la foy cette propitiation de J. Chriſt; de ſorte que Dieu n'ayant plus de colére, il ne reſte plus d'inimitié que de la part des hommes, qui refuſent d'embraſſer la grace de Jeſus Chriſt. Ils preſſent avec grand ſoin la tolerance de toutes les opinions de ceux, qui profeſſent la Religion Chrétienne; ſoûtenant que tous les Chrétiens s'accordent dans les poincts les plus importans, & comme l'on appelle eſſentiëls & fondamentaux de la Religion : Que juſques ici il n'a point été decidé par un jugement infaillible, qui ſont ceux d'entre les Chrétiens qui ont embraſſé la Religion la plus veritable, la plus pure & la plus conforme à la parole de Dieu : Que pour cet effet, tous peuvent s'unir pour compoſer un ſeul & meſme corps d'Egliſe, & qu'ils doivent s'aimer comme freres, & n'avoir aucune haine les uns pour les autres, à cauſe de leurs differens dans quelques poincts de la Religion, ſur

tout

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

tout qui ne ſont pas des plus conſiderables: Que l'on ne doit contraindre perſonne à condamner & à quitter ſes ſentimens, ou à approuver & ſuivre ceux d'autruy. Ils diſent qu'autrefois parmy les Juifs, les Phariſiens, les Saduceëns & les Eſſeëns, dont les Sectes étoient tres-differentes, & dont quelques unes avoient des opinions tres dangereuſes, ne laiſſoient pas d'être toleres par les Juifs & eſtoient tous reçûs dans le Temple, pour preſenter à Dieu leurs ſacrifices, leurs prieres & faire toutes les autres fonctions du ſervice de la religion. Si Arminius revenoit au monde, il ne reconnoîtroit aſſeurement pas pour ſes diſciples la pluspart de ceux qui portent ſon nom. Il y en à cependant quelques uns qui n'ont rien ajoûte à ſes ſentimens. Mais & les uns & les autres s'accordent tous en ce poinct, qu'on doit tolerer tous les Chrétiens, ou pour ne compoſer tout enſemble qu'une même Egliſe, ou pour permettre à un châcun la liberté de ſa religion. Les Brouniſtes ont

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

ont plusieurs grandes assemblées en Hollande. Ils ne sont separez de l'Eglise Anglicane, & de toutes les autres Eglises reformées, lesquelles ils croyent corrumpuës, non pour les Dogmes de la foy, estans d'accord à cet égard avec ceux de la religion de Hollande, d'Allemagne & d'ailleurs, mais pour la forme de Gouvernement. Ils condamnent également le Gouvernement Episcopal & celuy des Presbiteriens par les Consistoires, par des Classes & par des Synodes. Ils ne veulent pas se joindre à nos Eglises, parce qu'ils disent qu'ils ne sont pas asseurez de la Conversion & de la probité des membres qui les composent, à cause qu'on y tolere des pecheurs, avec qui il ne faudroit point communier, & que dans la participation des Sacremens les bons contractent de l'impureté dans la Communion des Meschans. Ils condamnent la benediction des Mariages, qui se fait dans les Eglises par les Ministres; soûtenans qu'estant un Contract politique, la

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

la confirmation en dépend du Magiſtrat civil. Ils ne veulent point qu'on baptiſe les Enfans de ceux, qui ne ſont pas membres de l'Egliſe, ou qui n'ont pas aſſez de ſoin des Enfans qu'on a baptiſez, Ils rejettent tous les formulaires de prieres, & diſent meſme que l'oraiſon que le Seigneur nous a enſeignée, ne doit pas eſtre recitée comme une priere, mais qu'elle nous a eſté donnée pour eſtre la regle & le modelle, ſur lequel nous devons former toutes celles que nous preſentons à Dieu. Ils rejettent l'uſage des Cloches & des Egliſes, & particulierement de celles, qu'ils diſent avoir eſté conſacrées à l'idolatrie.

Les Independans ſont nez des Brouniſtes. Jean Robinſom Anglois eſt le Pere de tous ceux, qui ſont dans ce païs. Ils croient que châque Egliſe, ou comme ils s'appellent, châque Congregation particuliere a en elle méme radicalement & eſſentiellement tout ce qui eſt neceſſaire pour ſa conduite, & pour ſon Gouvernement, & toute la jurisdiction

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

ction & puiſſance Eccleſiaſtique: Qu'elle n'eſt point ſujette ni à une ni à pluſieurs Egliſes, ni à leurs Deputez, ni à leurs Aſſemblées, ni à leurs Synodes non plus qu'a aucun Evéque; Et qu'il n'y à aucune Egliſe, ni aucune aſſemblée, qui ait pouvoir ſur aucune Egliſe quelle qu'elle ſoit. Que châcune doit faire ſes affaires en particulier, & ne dépend que d'elle ſeule, & non des autres, & c'eſt pour cela qu'on a donné le nom d'Independans à ceux qui ſuivẽt ces ſentimẽs. Bien qu'ils n'eſtiment pas neceſſaires d'aſſembler des Synodes, ils diſent que ſi l'on en tient, on doit conſiderer leurs reſolutions comme des conſeils d'hommes ſages & prudens, auxquels on peut deferer, & non comme des arrets, auxquels on ſoit obligé d'obeir. Ils conviẽnent qu'une ou pluſieurs Egliſes peuvent aider une autre Egliſe de leurs conſeils & de leurs ſecours, la réprendre même lors qu'elle péche, non parle droit d'une authorité ſuperieure qui puiſſe l'excommunier, mais comme égale qui déclare, qu'elle

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

qu'elle ne peut avoir aucune communion avec cette Egliſe qui a peché, & qui ne vit pas ſelon les regles & commandemens de Jeſus Chriſt. Voilà les ſentimens particuliers des Independans touchant le Gouvernement de l'Egliſe. Leur nom les avoit rendu fort odieux meſme aux Proteſtans, mais la Confeſſion de foy que publierent leurs freres d'Angleterre aſſemblés à Londre l'an. 1651. a bien fait voir qu'ils n'ont d'ailleurs aucun ſentiment particulier touchant la Doctrine & qu'a cet eſgard ils ſont d'accord en tout avec ceux de la Religion. Bien que je ne vous aye parlé juſques ici, que de trois ou quatre differentes Religions, comme cette lettre n'eſt desja que trop longue, je vay l'achever, & je remets à vous parler des autres Sectes de ce païs dans la 1re. Lettre que je vous écriray. Je ſuis.

A Utrecht ce 7. May 1673.

TROI-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

TROIZIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Je vay continuer à vous écrire les ſentimens de toutes les Sectes ou Religions differentes qui ſont en ce païs ; ceux qu'on appelle Anabaptiſtes ailleurs, s'appellent Mennonites en ce païs, & ont pris ce nom de Menno, né dans un Village de Friſe l'An. 1496. Ce n'eſt pas que ce Menno ait eſté le premier pere des Anabaptiſtes dans ce païs ; Mais c'eſt qu'ayant rejetté les Enthouſiaſtes, & les revelations des premiers Anabaptiſtes, & leurs opinions touchant le nouveau Regne de Jeſus Chriſt, qu'ils pretendoient de fonder ſur la terre par les armes, il a établi des nouveaux Dogmes, que ſes Sectateurs ont embraſſé & retenu la plûpart juſques icy Ils croient qu'il n'y a que le nouveau Teſtament & non le vieil, qui ſoit la régle de noſtre foy.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Qu'en parlant du Pere, du Fils & du St Eſprit, il ne faut pas ſe ſervir des termes de Perſonnes, ni de Trinité.

Que les premiers hommes n'ont pas eſté crées juſtes & Saincts.

Qu'il n'y a point de peché originel.

Que Jeſus Chriſt n'a point tiré ſa chair de la ſubſtance de ſa mere Marie, mais de l'eſſence du Pere, ou que la parole ait eſté changée en homme, ou qu'il l'a apportée du ciel, ou que l'on ne ſçait pas d'ou il la priſe.

Que l'union de la Nature Divine & de la nature Humaine en Jeſus Chriſt, s'eſt faite enſorte, que la Divine à eſté rendue viſible, ſujette aux ſouffrances & à la mort.

Qu'il n'eſt point permis aux Chrétiens de jurer, d'exercer aucune charge de Magiſtrature Civile, ni de ſe ſervir du glaive, non pas meſme pour punir les Meſchans, ni de repouſſer la force par la force, ni de faire la guerre pour aucun ſujet que ce ſoit.

Qu'un homme en cette vie peut arriver

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

river à ce poinct de perfection; d'avoir une pureté parfaite, & de n'avoir aucune soüillure de peché.

Qu'il n'eſt point permis aux Miniſtres de la parole, de recevoir de leur Egliſe aucun ſalaire de leur travail.

Qu'il ne faut point baptiſer les petits Enfans.

Que les amis des hommes apres leur mort, ſe repoſent dans nn lieu inconù, juſques au jour du jugement.

Ces Mennonites ſe ſont partagez encore en pluſieurs Sectes pour des cauſes tres-legéres. Il y en a deux qui ſe ſont formées il y à long temps, dont l'une eſt celle des Mennonites anciens de Flandre, l'autre eſt celle des Mennonites de Friſe. Ceux de Flandre exercent la Diſcipline Eccleſiaſtique avec une extréme rigueur, & excommunient ceux de leurs Sectes pour des fautes tres-legéres. Ils croient qu'il n'eſt pas permis de manger ni de boire, ni d'avoir aucune communication non pas meſme pour les choſes de la vie ci-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

vile, avec ceux qui ſont excommuniez. Ils arrachent par ce moyen les femmes de leurs marris & les enfans de leurs peres, ſoûtenant qu'il faut rompre tous les liëns d'amitié & de ſocieté avec ceux contre leſquels l'Egliſe a prononcé ſon anatheme.

Ceux de Friſe reçoivent dans leur Communion ceux qui ont eſté rejettéz par les autres Sectes des Mennonites, & ils uſent d'un ſi grand relâchement dans leur diſcipline, qu'ils reçoivent toutes ſortes de perſonnes impures dans leur ſocieté, & c'eſt pour cela qu'on les appelle *Borboritæ*, ou *Stercorarii*. Comme il s'en eſt trouvé d'entre eux qui étoient plus ſcrupuleux que les autres, ils ſe ſont encore partagez en pluſieurs Sectes, pour des choſes tres legéres & peu importantes. Je ne parleray que d'une ſeule, par laquelle on pourra juger de toutes les autres. Il y en à une que l'on appelle *Mammillarii*, parce qu'un jeune homme avoit pris la liberté de manier la gorge d'une fille à laquelle

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

laquelle il faiſoit l'amour, qui luy eſtoit accordée, & qu'il devoit épouſer dans peu de jours. Il y en eut qui ſoûtenoient qu'il falloit l'excommunier, & les autres ayans condamné cette rigueur, il arriva de là un Schiſme entre eux. Ceux qui ne voulurent pas qu'on excommuniât le jeune homme, fûrent appelléz *Mammillarii*. Tous les jours ils ſe diviſent & ſe ſeparent les uns des autres, & auſſi toſt ceux qui ſe ſont diviſez, s'uniſſent quelque part ailleurs avec d'autres ſocietes.

Pluſieurs d'entre les *Mennonites* ont embraſſé la pluspart des opinions des Sociniens, ou pluſtoſt celles des Arriens, touchant la Divinite de Jeſus Chriſt. Ils prechent tous cette tolerance de toutes les Sectes, que les Arminiens recommandent avec tant d'empreſſement. Ils croient qu'ils ne doivent rejetter de leurs aſſemblées aucun homme qui vive pieuſement & qui reconnoiſſe que la Ste. Ecriture eſt la parole de Dieu, bien que cet homme

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

ne s'accorde point avec les autres en plusieurs choses, qui passent pour des articles de foy. Ceux ci sont appellés *Galenistes* par les autres, prenans leur nom de *Galenus*, un Medecin d'Amsterdam, qui est tres-eloquent, tres-docte & habile homme, & on l'accuse d'estre entierement Socinien.

Les Sociniens nient la Divinité de Jesus Christ, l'existence du S^t. Esprit, le peché originel, la satisfaction de Jesus Christ, la resurrection des Meschans, le rétablissement des mesmes Corps, que les fidelles ont eu pendant leur vie dans le monde. Leurs assemblées publiques sont deffenduës, mais ils sont cachez sous le nom d'Arminiens & d'Anabaptistes. Ils ont aussi des assemblées secrettes, dans les quelles ils font des Prieres à Dieu tres ardentes, avec des gemissemens & des pleurs. Ils se plaignent qu'ils sont odieux & en abomination à la pluspart des Chrétiens, à cause de la Doctrine qu'ils Professent. Ils disent qu'ils n'ont point d'inte-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

d'intereſt a la ſoûtenir. Que la perſuaſion qu'ils ont de ſa verité, & le zele de conſerver au grand, ſeul, unique & ſouverain Dieu, Pere de noſtre Seigneur Jeſus Chriſt, la gloire de ſa divinité. Qu'ayans eſté confirmez dans leur foy par la lecture de la parole de Dieu, & des livres qu'on a fait contre eux, ils conjurent & ſuplient ce grand Dieu, s'ils ſont dans l'erreur, de leur découvrir, afin qu'ils y renoncent, & qu'ils donnent gloire de ſa verité. Leur converſation eſt ſaincte & ſans reproche, autant que les hommes en peuvent juger par ce qu'ils en voyent. Ils la forment toute entiere ſur les preceptes de Jeſus Chriſt, & n'ayans que peu de ſoin de toutes les choſes du monde, il paroit qu'ils n'en ont que pour les œuvres de pieté & de charité, & pour le ſalut de leur ame: Ils s'occupent entierement à la lecture de la parole de Dieu, dans laquelle ils ſont ſi verſez, qu'il ſemble que la pluſpart d'entre eux la ſçachent par coëur, Dans les aſſemblées qu'ils font

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

pour leurs exercices de pieté, tous ceux qui s'y trouvent, ont la liberté de parler. Un d'entre eux commence à lire un Chapitre de l'Ecriture, quand il en a lû quelques verſets, ou il y à un ſens complet, celuy qui lit, & eux qui écoutent, diſent chácuns leurs ſentimens, touchant le ſens des paroles qu'on à leuës. Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que quoy que la pluspart d'entre eux ſoient des hommes ſans lettres, & qui n'ont point du tout étudié, comme eſtans Marchands ou Artiſans, il ſemble neanmoins qu'ils ayent tous un talent particulier pour l'intelligence & pour l'explication de l Ecriture Sainte. On dit meſme que les doctes d'entre eux, qui ont écrit des Commentaires ou des annotations ſur l'Ecriture Saincte, y ont tres-bien reüſſi par tout, ou leurs prejugez ne les ont pas engagez d'accommoder l'Ecriture au ſens de leur erreurs; de ſorte qu'on pourroit dire d'eux, ce qu'il me ſemble avoir entendu, qu'on diſoit autresfois d'Origine, que là

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

* là, ou il avoit bien fait on ne pouvoit faire mieux, & ou il avoit mal fait qu'on ne pouvoit faire pis.

Il faut parler des Arriens immediatement apres vous avoir parlé des Sociniens. Il y en a grand nombre dans ce païs, & plusieurs des Sociniens embrassent leurs opinions. Vous sçavez quels estoient les sentimens des Arriens, touchant la naissance de Jesus Christ. Ils croyoient que le Verbe, l'intelligence & la Parole de Dieu, avoit esté crée avant toutes les Creatures, que Dieu s'en estoit servi dans l'Ancien Testament comme d'un Interprete, d'un Mediateur, lors qu'il avoit quelque chose à anoncer aux Patriarches, & aux Prophetes. Que cette parole par un aneantissement volontaire avoit animé le Corps de Jesus Christ, comme l'esprit de l'homme anime son Corps, la parole n'ayant pris que la chair, sans ame & sans esprit. Ils croyoient mesme que

* *Ubi bené, nemo melius.*
Ubi male, nemo pejus.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

toutes les armes des autres hommes estoient des esprits subsistans avant leur Corps, lesquelles ne prenoient le nom d'ame, que lors qu'elles animoient leurs Corps. Christophorus Sandius Gentilhomme Polonois, fils d'un Conseiller de l'Electeur de Brandenbourg, à retabli la Secte des Arriens en ce païs. Il demeure en Amsterdam depuis peu d'années. Il a fait entre autres deux livres que j'ay vû, dont l'un a pour tître, les Interpretations Paradoxes des quatre Euangelistes. L'autre est une Histoire Ecclesiastique, dans laquelle il prouve ou pretend de prouver, que tous les Docteurs, qu'on appelle Peres de l'Eglise, qui ont vêcû depuis les Apôtres jusques à Arrius, ont eu les mesmes sentimens que luy, touchant le mistere de la Trinité.

Les Borrelistes ont pris leur nom de Borelle, Chef de leur Secte, homme tres-sçavant, & sur tout dans les langues Hébraïques, Grecque & Latine. C'estoit le Frere de Monſr. Borel Ambassadeur

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

deur de Meſſieurs les Eſtats auprés du Roy. Ces Borreliſtes ont la plus grand part des opinions des Mennonites, quoy qu'ils ne ſe trouvent point dans leurs aſſemblées. Ils ont choiſi une ſorte de vie tres-ſevére, employans une bonne partie de leurs biens à faire des aumônes, & s'acquittans d'ailleurs avec grand ſoin de tous les devoirs d'un homme Chrétien. Ils ont en averſion toutes les Egliſes & l'uſage des Sacremens, des Prieres Publiques, & de toutes les autres Fonctions exterieures du ſervice de Dieu. Ils ſoûtiennent que toutes les Egliſes qui ſont dans le monde, & qui y ont eſté apres la mort des Apôtres & de leurs premiers ſucceſſeurs, ont degeneré de la pure doctrine qu'ils avoient preſché au monde; Par ce qu'elles ont ſouffert que la Parole de Dieu infallible, contenuë dans le vieil & dans le nouveau Teſtament, ait eſté expliquée & corrumpuë par des Docteurs, qui ni ſont pas infallibles, qui veulent faire paſſer leurs Confeſſions,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

leurs Catechiſmes, leurs Liturgies & leurs Sermons, qui ſont des ouvrages des hommes, pource qu'ils ne ſont point, à ſçavoir pour la pure parole de Dieu. Ils ſoûtiennent, qu'il ne faut lire que la ſeule Parole de Dieu, ſans y âjoûter aucune explication des hommes. S'il ſe trouvoit aucune telle aſſemblée, ou l'on ſe contentât de la ſeule lecture de la Parole de Dieu, qu'elles que pûſſent eſtre d'ailleurs les perſonnes, qui voudroient y eſtre receuës, pourveu qu'elles reconûſſent que la Sainte Ecriture eſt la Parole de Dieu, ils ſoutiennent qu'on devroit les recevoir dans ſa Communion.

Les Enthouſiaſtes, les Quacquers, ou les Trembleurs, qui diſent qu'ils ſont touchez d'une inſpiration Divine, ſoûtiennent que la S^te. Ecriture doit eſtre expliquée par les lumieres de cette divine inſpiration, ſans laquelle ce n'eſt qu'une lettre morte, écrite aux enfans, & non aux hommes parfaits & ſpirituels : Et que ce n'eſt point la vraye, unique

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

unique & parfaite Parole de Dieu, ni la régle parfaite & neceſſaire de la foy. Ils ſoûtiennent que leur Eſprit eſt la Parole de Dieu, veritable, interieure & ſpirituelle, la regle & le juge des Ecritures. Qu'il faut écouter & ſuivre cet Eſprit, & non les Paroles de l'Ecriture. Que l'homme a en ſoy meſme, & dans ſon Eſprit un Docteur infallible, lequel s'il l'écoute, luy apprendra tout ce qu'il faut qu'il croye, ou qu'il faſſe pour ſon ſalut. Que ceux qui écoutent cet Eſprit ſont unis à Dieu, & ſont faits des Dieux. Lors qu'ils ſont dans leurs aſſemblées, ils demeurent aſſis longtemps ſans parler & ſans ſe remuër, ſouvent durant une ou deux heures, & l'on n'entend rien d'eux, ſi non quelques gemiſſemens, juſques à ce que quelqu'un d'entre eux, ſentant l'agitation & le mouvement de l'Eſprit, ſe léve & dit les choſes, que l'Eſprit luy commande de dire: Les Femmes meſmes ſouvent reſſentent ces mouvemens de l'Eſprit, qui les font parler dans l'aſſemblée de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

leurs Freres. Dans leurs discours ils parlent de leurs ravissemens & de leurs revelations, & y ajoûtent tousjours des fortes censures de tous les autres Chrétiens. Ils declament contre les vices avec une tres-grande vehemence, & pressent avec grande ardeur la mortification de la chair. Ils dêfient tous ceux qui sont dans l'assemblée: les prient & les conjurent de parler, s'il y en a quelqu'un qui ait quelque chose à opposer à ce qu'ils viennent de dire de la part de l'Esprit. C'est ce qui donne lieu à des grandes disputes & quereles qui arrivent souvent entre eux. Il arrive par fois qu'apres avoir long-temps attendu inutilement la venuë & l'inspiration de l'Esprit, personne d'entre eux ne sentant sur soy son mouvement & sa chaleur, ils se retirent du lieu ou ils estoient assemblez, sans qu'aucun d'entre eux ait parlé.

Quand aux Libertins il semble qu'autant qu'il y en a, ils ayent chácun leur sentiment particulier. La pluspart croient

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

croient qu'il y a un ſeul Eſprit de Dieu, qui eſt dans tous les vivans, qui eſt épandu par tout, qui eſt & qui vit dans toutes les Creatures : Que la ſubſtance & immortalite de noſtre ame, n'eſt autre choſe que cet Eſprit de Dieu : Que Dieu luy meſme n'eſt rien autre que cet Eſprit : Que les ames meurent avec les Corps : Que le peché n'eſt rien : Que ce n'eſt qu'une ſimple opinion qui s'evanouit auſſi toſt, pourveu qu'on n'en tienne point de conte : Que le Paradis n'eſt qu'une illuſion, un agreable chimere, que les Theologiens ont inventé, pour engager les hommes à embraſſer ce qu'on appelle vertu : Que l'Enfer n'eſt non plus qu'un vain fantôme, que les meſmes Theologiens ont formé, pour détourner les hommes de ce qu'on appelle peché, c'eſt à dire, pour les empeſcher d'eſtre heureux, en faiſant ce qu'il leur plait : Ils diſent enfin, que les Politiques ont inventé la Religion, pour contenir les peuples par la crainte d'une Divinité dans l'obeiſ-

ſance

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

ſance à leurs loix, pour avoir par ce moyen une Republique bien Policée & un Eſtat bien regle.

Il y a enfin dans ce païs un bon nombre de perſonnes, comme je ſçay qu'il y en a eu autrefois en Angleterre, & qu'on appelloit Chercheurs. Ces gens conviennent qu'il y a une vraye Religion, que Jeſus Chriſt nous a apportée du Ciel, & qu'il nous a revelé en ſa Parole; Mais ils ſoûtiennent qu'aucune des Religions établies parmy les Chrétiens, n'eſt point cette vraye Religion de Jeſus Chriſt, que nous devons Profeſſer, pour avoir part au ſalut. Ils trouvent à dire quelque choſe en particulier dans châcune de ces Religions, & les condamnent toutes en general. En un mot, ils n'ont point encore pris parti, & ne ſe ſont point determinez au choix d'aucune; Ils liſent & méditent les Saintes Ecritures avec une profonde attention: Ils prient Dieu avec un zele ardent, afin qu'il les éclaire par ſa lumiere, dans la connoiſſance de la Religion qu'ils doivent

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

vent embraſſer, pour le ſervir ſelon ſa volonté, & pour acquerir la felicité éternelle qu'il promet à ſes Enfans.

Je ne croirois pas vous avoir parlé de toutes les Religions de ce païs, ſi je ne vous avois dit un mot d'un homme illuſtre & ſçavant, qui à ce que l'on m'a aſſeuré, a un grand nombre de Sectateurs, qui ſont entierement attâchez à ſes ſentimens. C'eſt un homme qui eſt né Juif, qui s'appelle Spinoſa, qui n'a point abjuré la Religion des Juifs, ni embraſſé la Religion Chrétienne; auſſy il eſt tres-meſchant Juif, & n'eſt pas meilleur Chrétien. Il a fait dépuis quelques années un livre en latin, dont le tître eſt *Tractatus Theologico Politicus*, dans lequel il ſemble d'avoir pour but principal de dêtruire toutes les Religions, & particulierement la Judaïque & la Chrétienne, & d'introduire l'Atheiſme, le Libertinage, & la liberté de toutes les Religions. Il ſoûtient qu'elles ont toutes eſté inventées pour l'utilité, que le Public en reçoit, afin que

tous

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

tous les Citoyens vivent honnétement, & obeiſſent à leur Magiſtrat, & qu'ils s'addonnent à la vertu, non pour l'eſperance d'aucune recompenſe apres la mort, mais pour l'exellence de la vertu en elle meſme, & pour les avantages que ceux qui la ſuivent en reçoivent dés cette vie: Il ne dit pas ouvertement dans ce livre l'opinion qu'il a de la Divinité, mais il ne laiſſe pas de l'inſinuer & de la decouvrir; Au lieu que dans ſes diſcours, il dit hautement, que Dieu n'eſt pas un Eſtre doûe d'intelligence, infiniment parfait & heureux, comme nous nous l'imaginons; mais que ce n'eſt autre choſe, que cette vertu de la nature, qui eſt repanduë dans toutes les Creatures.

Ce Spinoſa vit dans ce païs; Il a demeuré quelque temps à la Haye, ou il eſtoit viſité par tous les Eſprits Curieux, & même par des filles de qualité, qui ſe picquent d'avoir de l'Eſprit au deſſus de leur Sexe. Ses Sectateurs n'oſent pas ſe découvrir, par ce que ſon livre

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

vre renverſe abſolument les fondemens de toutes les Religions, & qu'il a eſté condamné par un decret Public des Eſtats, & qu'on a deffendu de le vendre, bien qu'on ne laiſſe pas de ſe vendre publiquement. Entre tous les Theologiens qui ſont dans ce païs, il ne s'en eſt trouvé aucun, qui ait oſé écrire contre les opinions, que cet Autheur avance dans ſon traitté. J'en ſuis d'autant plus ſurpris, que l'Autheur faiſant paroiſtre une grande connoiſſance de la langue Hebraïque, de toutes les Ceremonies de la Religion Judaïque, de toutes les Coûtumes des Juifs & de la Philoſophie, les Theologiens ne ſçauroient dire, que ce livre ne merite point qu'ils prennent la peine de le refuter; s'ils continuent dans le ſilence, on ne pourra s'empeſcher de dire, ou qu'ils n'ont point de charité, en laiſſant ſans réponſe un livre ſi pernicieux, ou qu'ils approuvent les ſentimens de cet Autheur, ou qu'ils n'ont pas le courage & la force de les combattre.

Voila

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Voila Monſieur, quelles ſont les differentes Sectes des Chrétiens qui ſe trouvent en ce païs, & qui ont presque toutes la liberté d'exercer la Religion qu'elles Profeſſent. Vous ferez là deſſus les reflections qu'il vous plaira. Il ne me ſera pas difficile de tirer de cette grande diverſité de Sectes des raiſons convainquantes, pour prouver ce que j'ay avancé ci deſſus, que les Eſtats Generaux ne ſont point de noſtre Religion. Premierement, on ne peut pas dire que cet Eſtat ſoit de la Religion, à cauſe du nombre de ceux qui en font Profeſſion. Car bien que l'on ne ſache pas preciſement, combien il y a de gens de la Religion dans ces Provinces, tousjours ceci eſt conſtant, que le nombre de ceux qui n'en ſont point, eſt incomparablement plus grand que celuy de ceux qui la profeſſent. Apres avoir conſulté là deſſus des gens du païs, ils m'ont aſſeuré qu'on peut partager tout le peuple de ces Provinces en trois parties, qui ſont à peu pres égales. L'une eſt des

gens

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

gens de la Religion, l'autres des Catholiques, & la troiziéme des Sectaires. Je n'aurois jamais crû, que le nombre des Catholiques fût si grand : Il est certain qu'une bonne partie des habitans des grandes Villes, & la plus grande part de ceux de la Campagne & des paysans du plat païs, sont Catholiques Romains, & il y en a asseurement pour le moins autant que de gens de la Religion. Si l'on met ensemble tous les Sectaires, ils sont aussy sans doute, pour le moins le tiers des habitans de ces Provinces. Si donc la Domination se doit prendre de la plus grande partie, ceux de la Religion, n'estans tout au plus que le tiers du peuple de ce païs, ne peuvent pas donner le nom à tout l'Estat d'estre de la Religion. Il ne peut donc l'estre, qu'à cause que nostre Religion a esté établie, & les autres deffenduës par le decret public, dont je vous ay parlé ci devant. On ne pourroit pas disconvenir qu'il ne meritât ce nom, si cette ordonnance avoit esté executée,

au

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

au lieu que ne l'ayant point eſté, on ne peut juſtement le luy donner. Mais comme c'eſt une matiere d'une aſſez longue diſcuſſion, jè n'y entreray point pour cette fois ; Ce ſera le ſujet de la premiere lettre que je vous écriray. Je n'ajoûteray rien en celle ci, ſinon que je vous aſſeure que je ſuis.

A Utrecht ce 7. May. 1673.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

QUATRIEME LETTRE,

MONSIEUR,

Vous avez vû dans ma derniere lettre, que les Eſtats Generaux ont tousjours donné liberté de conſcience à toutes ſortes de perſonnes, & permis l'exercice public préſque à toutes les Religions. Vous voyez bien par là qu'ils n'ont jamais executé l'ordonnance qu'ils firent l'an 1583. *Qu'aucune Religion ne ſeroit deſormais receuë, & qu'on ne permettroit l'exercice d'aucune autre, que de celle qui eſtoit publiquement enſeignée dans les ſept Provinces & qui eſt la Reformée.* Il ne me ſera pas difficile de vous prouver par là, que quelque Profeſſion exterieure qu'ayent fait juſques ici les Provinces Unies d'être de la Religion, au fond ils n'en ſont point du tout, & n'en ont jamais eſté. Pendant que le libre exercice de toutes les Religions eſtoit permis par tous les De-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Decrets publics, vous m'avouërez ſans doute, qu'alors les Eſtats n'eſtoient point encore de noſtre Religion. Car ſi vous concluez, que ces Provinces eſtoient de ce temps à la noſtre Religion, parce que l'on y faiſoit dés lors une Profeſſion publique de nôtre Religion, Je concluray par la meſme raiſon qu'elles eſtoient Catholiques, Lutheriennes & Anabaptiſtes, par ce que dans ce temps là on y faiſoit auſſy publique Profeſſion de toutes ces Religions. Voyons donc quelles ordonnances ces Provinces ont fait en ſuite, qui leur ait pû donner le nom, qu'elles veulent porter de noſtre Religion. Je vous ay dit ci devant, que ce fût en l'an. 1572. que l'on receut dans ces Provinces pour ſeule Religion publique nôtre Religion telle qu'elle eſtoit enſeignée à Geneve, dans vos Cantons, & dans le Palatinat du Rhin. La meſme ordonnance qui établit nôtre Religion pour la Religion publique, confirma hautement la liberté de conſcience de toutes ſortes de Reli-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Religions, avec une expreſſe defenſe d'inquiéter ou moleſter qui que ce ſoit pour ce ſujet. La difference qu'il y avoit à cet égard entre les Eſtats Generaux, & tous les autres Eſtats de nôtre Religion, eſtoit ſi grande, que je ne penſe pas que vous croyiez, que les uns & les autres fuſſent d'une meſme Religion. Les Provinces Unies avoient ordonné par un Decret public, qu'on permettroit le libre exercice de toutes ſortes de Religions. l'Electeur Palatin, la Ville de Geneve & vos Cantons ne permettoient dans les terres de leur domination l'exercice d'aucune Religion, tant ſoit peu differente de la noſtre. Je croy que vous ſçavez Monſr que l'Electeur Palatin ſuivoit au commencemẽt la Confeſſion d'Augsbourg, laquelle eſtoit receüe dans tous ſes Eſtats, & que depuis ayant embraſſé noſtre Religion, & l'ayant établie dans ſon païs, il en fit ſortir tous les Lutheriens qui n'en voulurent point faire Profeſſion. l'Electeur de Brandenbourg a ſans doute bien du déplaiſir de voir,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

que la pluspart de ſes ſujets ſoient Lutheriens, qu'il y en ait pluſieurs de Catholiques, & peu qui ſoient de la Religion. Mais comme vous ſçavez, qu'il n'y à pas ſoixante ans, que cette Maiſon Electorale a commencé à faire Profeſſion de noſtre Religion, il n'à pas pû obliger ſes ſujects de l'embraſſer, & de quitter celle qu'ils avoient Profeſſé depuis long-temps. Ce fut Jean Sigiſmond qui mourut l'an. 1619. qui eſtoit l'ayeul de l'Electeur qui régne à preſent, lequel renonça à la Religion Lutherienne, que luy & quelques uns de ſes anceſtres avoient Profeſſé juſques alors, & qui embraſſa la Profeſſion de la noſtre. Il publia une Confeſſion de foy l'an 1614. Dans la preface il dit, qu'il y avoit ſoixante & dixhuict ans, que Joackim Second avoit renoncé aux Ceremonies & à la Religion de l'Egliſe Romaine: Mais qu'ayant retenu une Doctrine ſur le poinct de l'Eucharestie, qui n'eſtoit point conforme à la verité, & d'autres choſes dans les Temples, qui n'eſtoient point bonnes, il s'eſtoit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

s'eſtoit appliqué à corriger tous les abus, & à faire une entiere & parfaite Reformation. Cependant la plus grande partie de ſes ſujets, ayans embraſſé depuis prés de quatre vingt ans la Religion Lutherienne, bien loin de la leur faire quitter, pour embraſſer la Profeſſion de la noſtre, il n'a pas la liberté dans pluſieurs endroits de ſes Eſtats, & meſme à Berlin, qui eſt la Ville principale de ſa reſidence, d'avoir que pour luy, & pour ceux de ſa Maiſon, l'exercice particulier de noſtre Religion. Il ſouhaiteroit ſans doute de pouvoir à l'exemple des autres Eſtats qui la Profeſſent, ne permettre l'exercice d'aucune autre dans toutes les terres de ſa Domination.

Il n'eſt pas neceſſaire que je vous die, que ni à Geneve, ni dans vos Cantons, on n'a j'amais voulu permettre, je ne dis pas l'exercice d'aucune autre Religion, non pas meſme l'habitation à ceux, qui en Profeſſent une differente de la noſtre. Cela eſtant je m'aſſeure, que vous ne croyez pas qu'une meſme

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Religion puiſſe inſpirer à ceux qui la Profeſſent des ſentimens & des maximes toutes contraires & une conduite & une pratique entierement oppoſée. Un homme du monde diroit, que l'interet d'Eſtat obligeoit le Comte Palatin, la Ville de Geneve & vos Cantons d'en uſer d'une maniere, & que ce meſme interet d'Eſtat oblige les Provinces Unies d'en uſer d'une maniere differente ſur le même ſujet. Mais je ne croy pas, que vous approuviez cette eſtrange maxime des politiques, qui accommodent la Religion aux interêt de l'Eſtat: & j'eſpére que vous m'avoüerez, que ceux qui en uſent ainſi n'en ont point du tout. Dépuis même que nôtre Religion fût établie par un Decret public, la liberté de conſcience fût encore confirmée ſolemnellement par l'Union d'Utrecht; Il eſt même expreſſement accordé, que quant à la Religion, *Châque Seigneurie en ordonneroit comme elle jugeroit à propos ſelon ſon uſance.* Il eſt donc conſtant qu'on ne peut dire que les Provinces Unies ſont de la Reli-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Religion, que dépuis, & à cauſe de l'ordonnance qu'elles firent l'an 1583. ſur ce ſujet. Que ſi, comme je croy, que je vien, de vous le faire voir evidemment, les Eſtats n'ont point d'autre fondement que celuy là, qui puiſſe les faire appeller de la Religion, il me ſemble que je ne ſeray pas non plus en peine, de vous faire voir encore, qu'ils n'en ont point du tout. Si le decret qu'ils ont fait, par lequel il eſtoit expreſſement ordonné qu'on ne permettroit parmy eux l'exercice d'aucune autre Religion que de la noſtre, leur donne juſtement le nom d'un Eſtat de la Religion; la conduite conſtante qu'ils ont tenuë juſques icy, ayans pratiqué tousjours tout le contraire de cette ordonnance; leur ôte, ſi je ne me trompe, le nom qu'ils ont pretendu par ſon eſtabliſſement. Je ne croy pas Monſr. que vous entrepreniez de ſoutenir, qu'il ſuffiſe à un Eſtat, pour eſtre de noſtre Religion, qu'il ait fait un Decret, par lequel il ait reſolu de la Profeſſer, & de ne permettre dans ſes

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

terres l'exercice d'aucune antre Religion. Si au lieu d'accomplir de bonne foy ce qu'il avoit resolu par son Decret, il n'en fait rien du tout, & fait directement le contraire, Je ne pense pas, que vous pretendiez que cet Estat soit de nostre Religion en vertu du Decret quil a fait, & qu'il n'a jamais executé. Vous me direz, que les Estats Generaux sont de nostre Religion, parce qu'ils le disent, & qu'ils en font une publique Profession: Et moy, je vous soûtiens que cela ne suffit pas, pour leur faire porter un nom qu'ils ne meritent point, puis qu'ils détruisent la Profession exterieure qu'ils font, par une pratique toute contraire & fort odieuse à tous ceux de la Religion. S'ils ne souffroient dans leur Estat qu'une ou deux Religions, qui n'eussent que des sentimens peu differens de la nostre, & ce en des poincts moins Principaux & importans, on n'auroit pas sujet de s'en étonner. On pourroit dire, que la prudence & la charité les obligent d'avoir quelque support pour

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

pour des Chrétiens, qui au fond retiennent le fondement de la foy, bien qu'ils n'ayent pas reçu de Dieu les lumieres pour la creance de tous nos misteres. Mais y a t-il rien au monde de si surprenant, que de voir, que les Estats donnent une liberté illimitée à toute sorte de Religions ? qu'il se trouve dans la Hollande plus de Sectes découvertes & reconuës, qu'il n'y en a dans tout le reste de l'Europe ? & qu'il n'y à aucun Heresiarque, qui veûille en former une nouvelle, qui ne soit reçû à publier & enseigner sa Religion, & en faire une publique Profession ? Il y à quelques années que Jean Labadie l'Apostat, ayant esté dépose & excommunié par le Synode des Eglises Valones de ce païs, il s'addressa à van Beuning, pour le prier de luy accorder sa protection; van Beuning luy répondit, que pendant qu'il voudroit demeurer dans la Communion des Eglises Valones, il estoit obligé de se soûmettre à leurs ordonnances & à leur discipline; Mais que s'il formoit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

une Secte nouvelle, il jouïroit de la Protection, que l'Estat accorde à toutes sortes de Religions. Comme je croy que vous connoissez cet homme, vous jugez bien sans doute, que ce ne fût pas par scrupule de conscience, qu'il ne trouva pas à propos d'establir sa Secte en ce païs. Il avoit parmy ses devotes l'illustre Marie de Schurmans, & d'autres Filles de qualité, & comme il craignoit que leurs parens ne les retirassent d'une societé, qui commençoit à estre décriée & à paroistre fort scandaleuse; il jugea à propos d'aller s'establir ailleurs avec la Sainte Compagnie des Disciples d'un & d'autre sexe, qu'il menoit avec luy. S'il eut trouvé à propos de demeurer dans ce païs, il auroit augmenté le nombre des Sectes, qui y sont établies, & des Religions, qui y ont une liberté publique. Je ne sçay mesme si vous sçavez Monsr. qu'elle s'estend jusques à favoriser & protéger les heretiques, que vous condamneriez à la mort, s'ils estoient au milieu de vous. Vous sçavez

qu'il

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

qu'il y a plus de cent ans, que nôtre Canton & la Republique de Geneve condamnerent Michel Servet & Scipion Gentilis à eſtre brûléz tous vifs, pour les erreurs qu'ils avoient touchant la Trinité: les principales erreurs, ſur leſquels on fit leur procés, ſont à peu pres les mêmes ou au moins ne ſont pas plus dangereuſes, que celles que les Sociniens ont ſur le meſme miſtére. N'admirez vous pas l'extreme difference, qu'il y à entre la conduite qu'a tenuë vôtre Canton & la Republique de Geneve, à l'égard de ces deux anciens heretiques, & celle que tiennent les Eſtats à l'esgard des Sociniens, qui ont les meſmes hereſies ou d'autres qui ſont auſſy pernicieuſes? Geneve & voſtre Canton n'ont pû ſouffrir l'un Servet, & l'autre Gentilis, & ont jugé qu'ils meritoient tous deux la mort. Les Eſtats Generaux ſouffrent ſans ſcrupule, un grand nombre de Sociniens, dont la pluspart ſont néz & croiſſent au milieu d'eux, & n'ont jamais eu la moindre penſée de leur faire

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

aucun mal pour le fait de leur Religion. Voſtre Canton & la Ville de Geneve auroient crû d'eſtre coûpables d'un grand crime contre Dieu, s'ils n'avoient fait mourir ces deux heretiques, qui avoient des erreurs ſi étranges contre la Divinité de Jeſus Chriſt. Les Eſtats Generaux croiroient avoir commis un grand peché contre Dieu, s'ils avoient fait mourir aucun des Sociniens, quelles que puiſſent eſtre leurs erreurs. Voſtre Canton & la Ville de Geneve ont crû eſtre obligez en conſcience, par le zéle de la gloire de Dieu & de la Religion Chrétienne, d'étouffer par toutes ſortes de moyens ces hereſies, qui renverſent nos Principaux miſtéres, Les Eſtats Generaux ont fait au contraire tout ce qu'ils ont pû, pour les favoriſer & les faire croître. Il n'y a que peu d'années, que les livres des Sociniens eſtoient tres-rares. Entre ceux qui avoient vû le jour, comme on les avoit imprimez en des lieux fort éloignez, & qu'on n'en avoit tiré que peu d'exemplaires, on n'en pouvoit trou-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

trouver aucun, qu'en les payant tres-chérement, & la plus grand part ne ſe trouvoient point du tout. Les Eſtats Generaux par leur bonté & grace ſpeciale, & par une tendreſſe de ce conſcience toute particuliere, ont remedié à cet inconvenient. Pour ſatisfaire les Sociniens & ceux qui voudroient le devenir ; ils ont permis qu'on imprimaſt en Amſterdam les œûvres de quatre de leurs Principaux Docteurs à ſçavoir de Socin, de Crellius, de Slichtingius, & de Wolſogenius. On vend à preſent publiquement en Amſterdam cette Bibliotheque des Sociniens, en huict volumes in folio, qui ne coûte que cent francs. Il n'y a que peu d'années, que l'on n'auroit pas eu pour deux cent Piſtoles, une petite partie de ces œüvres, que l'on à a preſent toutes enſembles pour moins de dix. Il eſt vray qu'il y a quelque temps, que l'on fit brûler en Amſterdam un livre des Sociniens, à la priere meſme, ſans doute de Guillaume Bleau, qui l'avoit fait imprimer. Peu de jours apres cette execution

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

publique, il exposa publiquement en vente ce même livre & pour en recommander la vente, & en augmenter le prix, il fit mettre dans la page, ou étoit le tître, que c'étoit ce mesme livre, qui par ordre des Etats avoit esté condamné à estre brûlé publiquement par la main du Bourreau.

Vous avez sans doute encore ouï dire-ou peut être vous même vous vous souvenez, qu'il n'y à que 41. ans, que le Magistrat de Geneve fit brûler tout vif Nicolas Anthoine, Ministre à Divone dans le Balliage de Gex, que l'on découvrit étre Juif. Les douze articles qu'il signa, & sur lesquels on luy fit son procés, font voir evidemment, qu'il ne croyoit aucun nos misteres de l'incarnation, & de la mort de Jesus Christ, pour le salut des hommes, & qu'il attendoit la venuë du Messie, comme les Juifs l'attendent pour leur delivrance, & pour l'etablissement d'un Régne temporel sur la terre. Vous sçavez sans doute, que les Juifs sont en grand nombre dans ce païs, qu'ils y ont une

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

une liberté entiere, & leur Synagogue, ou ils font leur assemblée pour le service de Dieu, & qu'on n'a jamais eu la pensée ni de les chasser, ni d'en faire mourir aucun. Vous sçavez encore mieux que moy, ce que vous fites à Berne envers quelques Mennonites, qui se trouverent dans les terres de vostre Domination. On leur donna le nom terrible d'Anabaptistes, pour les rendre odieux & abominables à tout vôtre peuple Vous les fîtes mettre en prison, & vous les y tintes long-temps, par le zéle de vôtre Religion & par la haine de la leur: Et pendant un temps vous ne vouliez pas les délivrer, pour leur permettre de se retirer ailleurs avec leurs biens. Vous leur accordâtes enfin cette grace, & peut estre ce ne fût que par la priére du Magistrat de Roterdam, qui vous écrivit une lettre tres-pressante en leur faveur. Quelques années au paravant, le Canton de Schaffhouse avoit aussi banni de ces terres quelques Mennonites, & crût de leur faire grace, de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

leur permettre de ſe retirer ailleurs avec leurs biens. On m'a meſme aſſeuré qu'il n'y a que peu d'années, que pluſieurs Mennonites s'eſtans trouvez, par malheur pour eux, dans le Cantons de Zurich, ils furent pris & qu'on leur fit leur procés ſur ces deux crimes Capitaux, On faiſoit des Compagnies de milices pour quelque occaſion extraordinaire, qu'on avoit alors pour le bien du païs, les Mennonites s'éxcuſerent d'étre enrôles dans ces Compagnies, diſant qu'ils ne croyoient pas, qu'un Chrétien pût en bonne conſcience porter les armes pour quelque ſujet que ce ſoit. Ils offroient neantmoins de donner volontiers tout l'argent qu'on leur demanderoit, pour payer des perſonnes que l'on pourroit mettre pour ſervir à leur place. On vouloit les engager d'ailleurs de s'obliger par ſerment, d'eſtre fidelles à l'Eſtat & d'obeir à leurs Magiſtrats. Ils avoüoient qu'en conſcience ils eſtoient obligez à ce devoir, & qu'ils n'avoient garde d'y manquer: qu'ils promettoient de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

de c'en acquitter fidellement ; & qu'ils ſe croyoient autant engages par leur ſimple parole, que s'ils l'avoient confirmée par un ſerment ſolemnel : Mais qu'ils ne pouvoient ſe reſoûdre d'en faire aucun, parce qu'ils croyoient que Jeſus Chriſt avoit commandé aux Chrétiens de dire ſimplement oüi, pour affirmer une choſe, & pour la nier, leur deffendant expreſſement de jurer pour quelque ſujet que ce ſoit. Le Magiſtrat de Zurich jugeant que ces deux erreurs eſtoient tres-pernicieuſes à l'Eſtat, fit contre leurs Autheurs cette ordonnance que dans quinze jours ils devoient ſe retirer de Suiſſe, & emporter avec eux tous leurs biens: Ou abjurer leur Doctrine, ſe diſpoſer à jurer & à prendre les armes, ſi le Magiſtrat le commandoit : Et que ſi quelqu'un n'obeiſſoit point à cette ordõnance, qu'on le prendroit & le banniroit apres l'avoir bien ſoüetté : s'il eſtoit pris une ſeconde fois qu'on le ſoüetteroit encore, & qu'apres l'avoir marqué ſur l'épaule

on

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

on le condamneroit encore au banniſſement: s'il eſtoit pris pour la troizieſme fois, on le méneroit au Magiſtrat comme un rebelle & comme tel qu'on le puniroit du dernier ſupplice. Toutes les Villes de ce païs ſont remplies de ces Mennonites, qui y ont leurs publicques aſſemblées, & une entiere liberté pour l'exercice de leur Religion. Il y à meſme dans Amſterdam ce Chriſtophorus Sandius, dont je vous ay parlé ci deſſus, qui fait ouverte & publique profeſſion d'eſtre Arrien, & qui a fait beaucoup de Diſciples. Si vous examinez la choſe ſérieuſement, je ne penſe pas Monſr. que vous entrepreniez de ſoûtenir, que des Eſtats qui ſuivent une practique ſi contraire les uns des autres, ſur un faict ſi important qui regarde la Religion, puiſſent étre cependant de la même Religion. Je ne croy pas, que vous approuviez ce que quelques uns diſent ſur ce ſujet, que dans des choſes qui ſont indifferentes, deux Eſtats en peuvent uſer, l'un d'une maniere, & l'autre d'une

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

ne autre, & eſtre cependant tous deux de la meſme Religion. Les choſes indifferentes pour la pratique ſont, ſi je ne me trompe, celles que l'on peut faire, ou ne pas faire, ou bien faire d'une maniere, ou d'une autre toute differente; le tout ſans offencer Dieu. J'ay bien de la peine à me perſuader, qu'on puiſſe appeller indifferentes les choſes dont nous parlons. Car dîtes moy, je vous prie, voſtre Magiſtrat & celuy de Geneve n'ont ils pas bien fait de brûler ces anciens heretiques, & ce dernier Juif? s'ils ont bien fait, ce n'eſtoit pas donc une choſe indifferente, & ils ne pouvoient ne pas la faire, ſans offenſer Dieu. S'ils ont bien fait d'en uſer ainſi, il me ſemble que vous ne pouvez nier, que les Hollandois font tres-mal de tolerer & protéger les Sociniens, qui ont au fond les meſmes erreurs que ces anciens heretiques; à moins que vous ne vouliez dire, qu'il y a des choſes à l'eſgard de la Religion, que l'on doit faire d'une maniere en Suiſſe & à Geneve,

& d'u-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

& d'une autre en Hollande. Mais je ne puis pas concevoir, comment une meſme Religion peut porter ceux, qui la profeſſent, à faire les uns des choſes directement contraires à celles, que les autres font. De plus, je ne croy pas que vous oſiez dire, que c'aiſt eſté une choſe indifferente à voſtre Magiſtrat auſſy bien qu'a celuy de Geneve, de faire ſouffrir la mort à ces malheureux heretiques. Vous avez trop de reſpect pour vos Seigneurs & Superieurs, pour vouloir les charger de la haine d'une ſi rigoureuſe execution, s'ils n'y avoient eſté obligez par les preceptes de leur Religion. Si les Magiſtrats de Hollande ont la meſme Religion que les Voſtres, pourquoy ne leur fait elle pas ſuivre la meſme pratique à l'eſgard des mêmes heretiques, ou d'autres, qui ſont encore plus dangereux? Enfin je voudrois vous demander Monſ. quel ſentiment vons avez des Magiſtrats, qui croient, qu'il ne faut troubler ni inquiéter aucun homme pour la Religion, & qu'il

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

qu'il faut tolerer tous les Chrétiens, quelques differens ſentiment qu'ils ayent ſur ce ſujet. S'il s'en trouvoit quelques uns au milieu de vous, je ne croy pas que vous les reçûſſiez en voſtre Communion, au moins ſuis je bien certain que ſuivant vos principes, vous ne devriez pas les recevoir. Comment donc pouvez vous croire, que les Magiſtrats qui gouvernent la Hollande, ſoient bien de la Religion, puis que s'ils eſtoient à Geneve ou dans vos Cantons, vous ne pourriez les laiſſer communier avec vous? Vous ſçavez que Monſr. d'Huiſſeau, Paſteur de l'Egliſe de Saumur, fût dépoſé & excommunié, il y a quelques années par le Synode de la Province, pour le livre qu'il avoit fait pour la tolerance & pour la reunion des Chrétiens. Bien que je l'aye lû, je ne me ſouviens pas preciſement de toutes les maximes qu'il avance & qu'il ſoûtient. Cependant je ſuis aſſeuré, qu'il ne conſeille pas une plus grande tolerance des Chrétiens que celle que les Eſtats Generaux

accor-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

accordent en effet. C'eſt à dire, que les Magiſtrats ont pratiqué il y a long-temps dans ce païs, ce que ce Miniſtre a enſeigné par le livre, qu'il a fait dépuis quelques années. Si cela eſt, je ne croy pas, que le Miniſtre ſoit plus coûpable qu'eux, puis qu'il n'a peché que par ſes écrits, & que les Magiſtrats ont peché par les effets. Ils ont fait le mal, & luy n'a fait que l'enſeigner, peut étre ſur leur exemple. Si vous croyez que ce pauvre Miniſtre ait eſté legitimement excommunié, il faut ſans mentir que vous ſoyez coûpables d'une étrange partialité, ſi vous tenez pour vos bons Freres en J. Chriſt les Magiſtrats de Hollande, qui ont fait dépuis cent ans le mal, pour lequel le Miniſtre a eſté excommunié, quoy qu'il ne l'eut pas fait & qu'il l'eut ſeulement approuvé. Si vous ne pouvez pas les reconnoiſtre pour Freres, ni les laiſſer communier avec vous, ſuivant les maximes de voſtre Religion & de voſtre Diſcipline, pouvez vous croire que la Profeſſion exterieu-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

rieure qu'ils ſont de voſtre Religion, ſuffiſe pour leur donner le nom d'en eſtre auſſi bien que vous ? Si les Magiſtrats d'Hollande s'acquittoient du devoir, auquel la Religion Reformée oblige des Magiſtrats, je ne ferois point difficulté de leur laiſſer le previlége de donner à l'Eſtat qu'ils gouvernent, le nom de la Religion qu'ils profeſſent. Je croy que vous m'avouërez, que les Magiſtrats Reformez ſont obligez à l'exemple de vos Cantons, d'empeſcher l'établiſſement & l'exercice public des fauſſes Religions, & les Magiſtrats meſmes d'Hollande ne peuvent ignorer ce que leur propre Confeſſion de foy reveüe & approuvée par le Synode de Dordrecht leur preſcrit ſur ce ſujet. l'Article 36. ou il eſt parlé des Magiſtrats dit expreſſement, *qu'il eſt de leur devoir d'ôter l'idolatrie & le faux ſervice de Dieu, de tâcher de d'ètruire le Royaume de l'Antechriſt, & d'avancer celuy de Ieſus Chriſt.* Je ne croy pas qu'apres ce, que je vous ay dit de la liberté, que

les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

les Eſtats Generaux donnent à tant de Sectes, que renverſent par leurs erreurs les Principaux miſteres de noſtre Religion, vous entrepreniez de ſoûtenir, qu'ils acquittent en conſcience de ce à quoy ils ſont obligez par le devoir de leurs charges. Si vous conſultez meſme vos ſentimens, & ceux de vos Collegues, & de tous vos Miniſtres, & ſi vous ſuivez la pratique de toutes vos Egliſes vous eſtes obliges d'exclure de voſtre Communion tous les Magiſtrats, qui donnent cette liberté ſans limites à toutes ſortes de Sectes. Comment donc pouvez vous croire, que des Magiſtrats, aux quels les ordonnances de vos Egliſes ne permettent pas de communier avec vous, puiſſent donner le nom de voſtre Religion à l'Eſtat qu'ils gouvernent? Il y a meſme quelques Magiſtrats en Amſterdam & à Roterdam, deux des principales & des plus riches Villes de la Hollande, qui font publique & ouverte profeſſion d'eſtre Arminiens. Le Sr. Adrian Patius, qui eſt du Magſtrat de Ro-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Roterdam, eſt auſſi Arminien, & ſa Religion ne l'empeſche pas d'exercer la charge d'Ambaſſadeur des Eſtats Generaux dans la Cour du Roy d'Eſpagne, ou il eſt à preſent. Je ne ſçay pas s'il eſt de ceux de la Secte, qui ſuivent entierement les ſentimens des Sociniens. Si cet homme eſt Socinien, & qu'au retour d'Eſpagne, l'envie luy print de paſſer par vos Cantons, je ne ſçay s'il en ſeroit quitte, pour n'eſtre pas reçû à voſtre Communion.

Je ne croy pas apres tout ce que je viens de vous dire, que vous puiſſiez toûjours avoir la même opinion des Eſtats Generaux, & continuer de l'appeller une Sainćte Republique. Si vous pouviez bien vous repreſenter toute céte étrange bigarrure, qui ſe voit dans ce païs ſur le fait de la Religion, j'ay de la peine à croire, que vous conſervaſſiez ces bons ſentimens pour cet Eſtat. J'avouë, que les Proteſtans luy ſont obligez pour la liberté qu'ils y ont d'y vivre ſans crainte dans l'excercice de leur Religion;

Mais

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Mais tous les Heretiques ne luy ont ils pas la meſme obligation de la liberté qu'ils ont d'y vivre en repos dans l'exercice de leur Religion ? Si cet Eſtat a ſervi d'azile aux Reformez, tous les heretiques y ont trouvé un Refuge aſſeuré auſſi bien que les Reformez. Dans la Diéte Generale qui fût tenuë en Pologne l'an. 1658. il fût ordonné par un Decret public, que tous les Sociniens, qui eſtoient en grand nombre dans ce païs là, & qui y avoient leur principal ſiége en ſeroient chaſſez, & qu'apres y avoir demeuré encore quelque temps pour pouvoir vendre leurs biens, ils en ſeroient bannis à perpetuité. Les Eſtats Generaux ont reçû charitablement tous ceux d'entre eux, qui ſe ſont refugiez en ce païs, & c'eſt ſur tout dépuis ce tems là qu'on les a vû croître & multiplier. Si cet Eſtat eſt l'Ecole des Reformez, il eſt de meſme l'Ecole, la mere & la nourice de tous les heretiques. Je ne ſçay meſme, ſi l'on ne peut pas juſtement ſoûtenir que la Religion Chrétienne

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

tienne à reçû plus de dommage que d'avantage par l'établiſſement de cet Eſtat. Et peut eſtre que pour le meſme interet de la Religion Chrétienne, on ſeroit pluſtoſt obligé de ſouhaiter ſa ruine que ſa conſervation. C'eſt ce qu'on aura bien de la peyne de vous perſuader, puis que vous croyez que la Republique des Provinces Unies eſt un Eſtat tres-Chrétien, & des plus Reformez meſme entre les Chrétiens. Je ne ſçay ſi vous ſerez tousjours du meſme ſentiment; Quand cela ſeroit je ne laiſſerois pas d'eſtre tousjours.

A Utrecht ce 13. May 1673.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

CINQVIEME LETTRE.

MONSIEUR,

Si je ne me trompe je vous ay prouvé par des raiſons invincibles, que l'on ne peut pas dire, que les Eſtats Generaux ſoient de la Religion; Mais vous direz s'ils ne ſont pas de noſtre Religion, de quelle Religion donc peut on dire qu'ils ſoient? J'avoüe qu'ils ſont de la Religion, s'il ſuffit pour en eſtre de la profeſſer exterieurement, d'avoir ordonné par Decret public, que noſtre Religion ſeroit la Religion de l'Eſtat, & que tous ceux qui voudroient avoir part dans le Gouvernement en feroient une publique profeſſion, & qu'il y auroit des Ecoles publiques pour l'enſeigner. Si ces choſes ſuffiſent pour eſtre de la Religion, cet Eſtat ſans doute eſt de la Religion; Mais ſi, comme je croy de vous l'avoir fait voir evidemment, cet Eſtat ſuit une pra-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

pratique toute contraire à tous les Eſtats de la Religion, & detruit par ſa conduite & ſa propre confeſſion de foy & le Decret public, par lequel il a établi noſtre Religion pour la Religion de l'Eſtat; quoy que l'on die, je ſoûtiens que cet Eſtat n'eſt de noſtre Religion que de nom, & ne l'eſt point en effet. S'il vous ſouvient meſme Monſ^r. de ce que je vous ay dit ci devant, il eſt conſtant, que comme la liberté de conſcience a eſté eſtablie par les premieres Ordonnances qu'on a fait dans ce païs, on peut dire avec raiſon que cet Eſtat ſuivant ſes Principes, eſt & doit eſtre de toutes les Religions. Que s'il eſt de toutes les Religions, on peut bien dire qu'il n'en a aucune particuliere, ou meſme qu'il n'en a point du tout. Il eſt vray qu'il y en a une, qui eſt fort commune à la plus part des gens du païs, aſçavoir l'avarice, que l'Eſcriture apelle idolatrie. Mammon a grand nombre de Devots en ce païs, & il y eſt aſſeurement beaucoup mieux ſervi que le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

vray Dieu ne l'eſt, par la pluspart des Chrétiens. Si l'on conſidere tout le train de la vie des Hollandois, l'ardeur & l'application avec laquelle ils ſont attachez au Commerce, il n'eſt pas poſſible qu'on n'avoüe qu'il ne paroît pas qu'ils ayent aucun autre but dans la vie, que de devenir riches & d'amaſſer de l'argent. Il me ſouvient ſur ce ſujet d'avoir lû dans une Relation Italienne d'un voyage des Hollandois, qu'eſtans arrivez dans les Villes du Jappon d'ou l'on avoit chaſſé tout les Chrétiens, les habitans du païs leur ayans demandé s'ils eſtoient Chrétiens, ils leur répondirent hardiment, *ſiamo Hollandeſi non ſiamo Chriſtiani.* La conduite qu'ils tiennent dans les Indes & dans quelques autres lieux éloignez, fait voir evidemment qu'ils ont une tres-forte paſſion pour l'avancement de leur Commerce, & qu'ils n'en ont point du tout pour celuy de la Religion. Tout ce qu'il y a de Chrétiens tant Catholiques que Proteſtans, ſi vous en exceptez les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

les Hollandois, ſe ſervent des Colonies qu'ils ont dans ces lieux éloignez, pour avancer la Religion Chrétienne, en la faiſant preſcher aux Infidelles. C'eſt ce que nous voyons, que les Catholiques pratiquent avec un ſi grand zéle par le grand nombre de Miſſionnaires qu'ils envoyent dans les Indes de l'orient & de l'occident, & dans l'Empire du Turc; pour preſcher l'Euangile & convertir ces peuples à la foy de Jeſus Chriſt. C'eſt cela meſme que pratiquent les Anglois, qui envoyent des Miniſtres par tout, ou ils ont des Colonies, & qui ordonnent à tous les Directeurs de leurs Compagnies de ne rien épargner pour l'avancement de la religion Chrétienne, & pour la Converſion des Infidelles. Et ainſi tant les Catholiques que les Proteſtans ſe ſervent du Commerce, comme d'un moyen pour avancer la religion de Jeſus Chriſt, & pour attirer ces peuples idolatres à la foy de Jeſus Chriſt. Les Hollandois au contraire, par une impieté deteſtable,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

negligent abſolument les interets de la Religion dans les Indes, dans le Levant, & dans d'autres lieux, ou ils ont des Colonies, pour ne pas nuire aux interets de leur Commerce. Ils commandent expreſſement aux Directeurs de leurs Compagnies, & aux Commandans de leur places, d'empeſcher que les Infidelles ne viennent à la connoiſſance des miſtéres de la Religion, & ne ſe convertiſſent à la Foy de Jeſus Chriſt. Ils croient que ſi quelques uns d'entre ces peuples eſtoient Chrétiens, par la Communication qu'ils auroient avec eux, ils pouroient venir à la connoiſſance de ce grand miſtére du Commerce, & leur öter une partie de leur traffic. Ils aiment bien mieux que tous ces peuples periſſent eternellement dans leur ignorance; que de les voir éclairez de lumieres du Ciel, & partager avec eux le proffit de leur Commerce. N'eſt ce pas une choſe horrible, que la conſideration d'un interet, & d'un bien temporel, ait étouffé en des peu-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

peuples, qui veulent paſſer pour Chrétiens, & pour Reformez entre les Chrétiens, tout ſentiment de pieté, de charité & de zéle, qu'ils devroient avoir pour avancer la Religion de Jeſus Chriſt. Il ne faut que ſçavoir la conduite qu'ils tiennent dans ces païs là, pour voir qu'ils n'y ont aucun ſoin d'y établir la Religion, & qu'ils n'en ont point d'autre, que d'y faire fleurir le Commerce. Vous ne douterez plus de la verité de ce que je vous dis, quand vous ſçaurez quelques unes des actions remarquables, que les Hollandois ont faites dans les Villes du Jappon, & dans quelques autres Villes des Indes orientales. Il y avoit dans les Eſtats du Roy de Jappon pluſieurs Marchands Portugais, & un tres-grand nombre d'originaires du païs qui eſtoient Chrétiens, & qui avoient eſté convertis par des Jeſuites & d'autres Miſſionnaires Catholiques. Les Hollandois qui font tout ce qu'ils peuvent, pour eſtre ſeuls dans ces lieux éloignez, & pour en

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

chaſſer les autres peuples de l'Europe, afin de ſe rendre ſeuls maîtres de tout le Commerce, trouvérent moyen de rendre odieux tous les Catholiques Romains au Roy du Jappon, afin de l'obliger à les bannir de ſes Eſtats. Pour cet effet ils luy firent ſçavoir, que ces Catholiques avoient le Pape pour Chef, au quel ils rendoient une obeiſſance aveugle, juſques là meſme qu'il les diſpenſoit de celle qu'ils devoient à leurs legitimes Souverains. Ils firent en ſuite repreſenter à ce Prince, qu'il luy eſtoit dangereux d'avoir dans ſon Eſtat un ſi grand nombre de ſujets, qui reconnoiſſans ailleurs une puiſſance Souveraine au deſſus de la ſienne, pourroient, s'ils en avoient reçû le Commandement, ſe revolter contre luy. Ce Prince ayant conçû par ce rapport une tres-grande défiance contre tous les Chrétiens en General, reſolut de les exterminer entierement, & de n'en ſouffrir jamais aucun dans ſes Eſtats. Toutes les cruautez que les Tyrans

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

rans ont jamais exercées contre les Chrétiens, ne ſont rien au prix de celles que ce Prince exerça contre les Catholiques, qui ſe trouverent dans les terres de ſa domination. Il les fit mourir tous par des rigoureux ſupplices, & pluſieurs meſme qui n'eſtoient pas Chrétiens, s'il ſoubçonnoit qu'il y en eut quelques uns de cachez parmy eux, afin qu'il n'y en eut aucun qui eſchappaſt à ſa fureur. Apres une ſi cruelle execution il fit des edits tres-ſevéres, par lesquels il ordonna qu'on ne permettroit jamais à aucun Chrétien d'entrer ſans ſes Eſtats. Les Hollandois s'y eſtans introduites, comme je vous l'ay rémarqué ci deſſus en diſant qu'ils n'eſtoient pas Chrétiens, avouërent en ſuite qu'ils eſtoient à la verité de ces peuples à qui l'on donnoit ce nom, mais qu'au reſte ils ne penſoient quâ leur Commerce & n'avoient point du tout ſoin de leur Religion. Ils offrirent volontairement de ne parler jamais aux peuples du païs ni de Dieu, ni de Jeſus

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Chriſt, ni de ſa Religion, dē n'en faire eux meſmes aucun exercice, & de vivre en telle ſorte, qu'on ne pourroit j'amais reconnoître qu'ils fûſſent Chrétiens. Le Roy du Jappon les voyant de ſi bonne volonté, crût qu'il ne devoit pas les craindre, bien qu'ils fûſſent Chrétiens, puis qu'ils promettoient de vivre comme ſi en effet ils ne l'eſtoient pas. Il les ſouffrit donc dans ſes Eſtats aux conditions qu'ils avoient eux meſmes propoſées. Les Hollandois qui n'ont jamais executé aucun traitté, lors qu'ils ont trouvé leur conte à les violer, ont accompli de bonne foy & religieuſement celuy qu'ils ont fait avec ce Roy, parce qu'il eſt contre les interets de la Religion, & qu'il en firent un grand profit. Ils ont vécû & vivent dans les Eſtats de ce Prince, ſans faire aucune fonction du ſervice de Dieu, ſans avoir ni la Bible, ni aucun Livre de Prieres, ou de pieté, pour faire leurs devotions en particulier. Ne croyez pas au reſte Monſr. que ce ſoient des Marchands Hol-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Hollandois, qui ayent de leur mouvement, particulier fait cet accord ſi deteſtable avec le Roy : Ils ne l'ont fait que par ordre exprés des Directeurs de la Compagnie établie dans ce païs là, leſquels l'ont ratifié, & ont tenu la main à le faire exécuter. Tous les Hollandois qui ſont revenus dans ce païs, depuis que ce traitté a eſté fait, l'ayans publié, tout ce qu'il a de gens de bien dans ces Provinces en ont eu une extréme horreur. Les Miniſtres s'en ſont émeus, ils ont fait pluſieurs actes dans leurs Synodes, pour en faire leur Remonſtrances & leurs plaintes aux Eſtats Generaux ; Je ne ſçay pas preciſement quelle reſolution les Eſtats Generaux ont pris là deſſus : Mais je ſçay bien qu'ils n'en ont jamais pris aucune pour faire rompre un traitté ſi impie & ſi ſcandaleux. Leur conduite à cet eſgard peut juſtement faire croire, qu'ils ſont du ſentiment de ce Spinoſa, ce Juif renegat, quoy qu'il ne ſoit pas Chrétien, dont je vous ay parlé ci devant.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

* Cet Autheur a deſſein de prouver dans ſon traitté, que le bapteſme, le Sacrement de l'Euchariſtie, les Sectes, les prieres & toutes les fonctions exterieures du ſervice de Dieu, qui ſont, & qui ont tousjours eſté communes à tous les Chrétiens, ſi elles ont eſté ordonnées par Jeſus Chriſt ou par ſes Apôtres, dequoy il dit qu'il n'eſt pas aſſeuré, n'ont eſté ordonnées, à ce qu'il ſoûtient, que comme des ſignes exterieurs de l'Egliſe univerſelle, & non pas comme des choſes, qui faſſent rien du tout à la béatitude, ou qui ayent aucune ſainteté en elles meſmes; & que ceux qui vivent dans la ſolitude n'y ſont point obligez; Et que ceux qui vivent dans les Eſtats, ou la Religion Chrétienne eſt deffenduë, ſont obligez de s'abſtenir de ces Ceremonies, & ne laiſſent pas de vivre heureux. Pour prouver la propoſition q'il avance; il allégue l'exemple de ce que font les Hollandois dans le Jappon, ou il dit, que la Religion Chrétienne y eſtant

* *Tractatus Theologico Politicus, Pagina 62.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

eſtant deffenduë, les Hollandois ſont obligez par le Commandement des Directeurs de la Compagnie des Indes orientales, de n'en faire aucun exercice. Il faut que cette action des Hollandois dans le Jappon, faite & ſoûtenuë par une authorité publique, ſoit bien impie & deteſtable, puis que cet Autheur qui fait ouverte profeſſion d'Atéiſme, s'en ſert comme d'une raiſon invincible, pour prouver que tous les ſervices exterieurs de la Religion des Chrétiens, ne ſervent de rien à la ſanctification, & qu'on peut s'en paſſer, & ne laiſſer pas d'eſtre heureux. Que ſi ſans avoir egard au ſentiment de cet Athée, vous conſiderez cette action en elle meſme, que ſcauriez vous vous imaginer au monde de plus horrible, que des Chrétiens qui veulent paſſer pour Reformez, ayent pû ſe reſoûdre de deffendre expreſſement tout exercice de Religion à leur peuple dans un païs, pour pouvoir y avoir la liberté d'y exercer paiſiblement leur traffic. Quelque paſſionné que vous

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

puiſſiez eſtre pour les Hollandois, vous n'oſeriez nier qu'ils ne ſoient des impies, de ſacrifier à leur Commerce les interets de la Religion Chrétienne, & de ne point faire de conſcience de voir vivre & mourir tant de perſonnes ſans l'exercice d'aucune Religion, comme s'ils eſtoient ſans Dieu & ſans eſperance; pour tirer un malheureux proffit de la perte de leur ame. Si vous avez entendu parler de l'execution horrible qu'ils firent en l'Iſle d'Amboyna l'an 1622. Il n'eſt pas poſſible que vous n'avoüiez qu'il n'y a point de conſideration de Religion qui les empéche d'exercer toutes ſortes de cruautez, lors qu'il eſt queſtion de leur interet & de leur proffit. Il n'y avoit pas vingt Anglois dans ce lieu là, Les Hollandois y avoient une tres-grande Colonie, & un Château bien fortifié, gardé par une bonne Garniſon. Ils accuſerent ces Anglois d'avoir eu deſſein de prendre ce Château, quoy qu'ils n'euſſent ni armes, ni trouppes. On les arréte pour cette pre-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

pretenduë Conſpiration : On les interrogue, perſonne d'entre eux ne confeſſa rien, & l'on ne pût avoir aucun indice qu'ils en fûſſent coûpables. Il eſtoit pourtant de l'interet de la Compagnie qu'ils le fuſſent. A fin de les rendre tels en apparence on les appliqua à la queſtion. Il n'y à point de torture par l'eau & par le feu, que l'on ne mit en oëuvre, pour leur faire avoüer ce qu'on vouloit qu'ils diſſent. Apres avoir reſiſté quelque temps à de ſi cruels tourmens, ils ſuccomberent enfin ſous leur violence, & avouërent tout ce qu'on leur demanda. Mais apres avoir repris leurs forces, ils deſavoüerent tout ce qu'ils avoient dit dans la torture ; & lors meſme qu'ils furent ſur le poinct d'eſtre executez, ils prîrent Dieu à témoin de leur innocences, & le priérent de vouloir la faire paroître apres la mort qu'ils alloient ſouffrir. Celuy qui commandoit en ce lieu, & le juge inique qui les condamna, ne fûrent point touchez de l'innocence de ces Priſonniers. quoy qu'ils

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

qu'ils en fûſſent convaincus. Comme il failloit qu'ils mouruſſent pour l'intereſt de la Compagnie des Hollandois, ils en firent executer neuf, & en firent mettre quelques uns en liberté, qui eſtans retournez en Angleterre, y portérent les nouvelles de ce cruel maſſacre. Que dîtes vous Monſr. d'une action ſi inhumaine & ſi barbare? Reconnoiſſez vous pour bons Chrétiens Reformez ceux, qui ne font point de ſcrupule d'égorger leurs freres, qui font profeſſion de la meſme Religion qu'eux, pour un peu de bien & pour leur intereſt particulier. Cette Hiſtoire au reſte eſt ſi connuë de tout le monde qu'il n'y à point de Hollandois qui oſe la nier. Un Autheur * meſme de leur Nation l'a décrite fort au long dans un Livre imprimé l'an 1661. Il prouve meſme combien eſtoit fauſſe & peu apparenrente l'accuſation qu'on avoit intentée con-

* Aitzema *dans ſon livre qui à pour titre le Lyon combattant page* 211. 212. 213. 214. 215.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

contre les Anglois, & dit hautement qu'on ne l'avoit formée, que pour avoir pretexte de le faire mourir, de ſe ſaiſir de tous les biens de la Compagnie, & de ſe rendre Maiſtres par cette deteſtable tromperie, de tout le Commerce des Moluques d'Amboyna & de Banda. Le meſme * Autheur dans le meſme Livre raconte une autre hiſtoire d'une cruauté encore plus grande, que les Hollandois exercérent contre les Anglois dans l'Iſle de Banda: Il dit que les Hollandois pour ſe rendre maiſtres de cette Iſle maſſacrérent plus de quarante Anglois, & qu'apres avoir attaſché des hommes vivans à des Corps morts, ils les jetterent dans la Mer, & ſe ſaiſirent en ſuite de tous leurs biens qui ſe montoient à plus de 25000. livres Sterling. Il eſt vray que l'on a grand tort de reprocher tousjours aux Hollandois ces deux actions, & ſur tout celle d'Amboyna, puis qu'ils en ont fait une amande hon-

* *page* 113.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

honnorable dans le traitté qu'ils firent avec l'Angleterre l'an 1654. Car le Parlement ayant commencé une guerre contre eux, qui avoit entre autres pretextes celuy de l'execution d'Amboyna, Les Hollandois donnerent plusieurs millions aux Anglois, non pas simplement pour les satisfaire pour les dommages qu'ils leur avoient fait souffrir, qui ne pouvoient pas se monter à beaucoup prés à une si grande somme, quoy qu'ils leur eussent enlevé tous les effets qu'ils avoient en cette Isle, & privé du proffit qu'ils auroient fait par le Commerce de trente année; mais aussy pour payer le prix du sang qu'ils avoient injustement répandu, & pour reparer la honte & effacer la memoire d'une action si Barbare. Il faudroit que je fisse un grand Livre si je voulois faire un recueil de toutes les actions cruelles, que les Hollandois ont faites aux Indes & ailleurs par pur interet de Commerce. Mais je croy Monsieur que vous me quittez volontiers de cette pei-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

peine, & vous trouvez ſans doute que j'en ay dit aſſez & peut eſtre trop ſur un ſujet qui ne vous plait pas. Si apres avoir fait reflexion ſur ce que je vous ay dit, vous conſervez encore la meſme affection pour les Hollandois, j'avoüe que vous eſtes l'homme du monde de la meilleure & de la plus forte amitié. C'eſt ce qui me fait eſperer, que vous me conſerverez tousjours celle, que vous m'avez promiſe, comme je vous aſſeure que je ſeray toute ma vie.

A Utrecht ce 16. May 1673.

SIX.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

SIXIEME LETTRE.

MONSIEUR,

J'ay bien du déplaiſir de vous avoir dit des choſes des Hollandois, leſquelles aſſeurement vous ont mis de mauvaiſe humeur contre moy. Je ſuis reſolu de peur de l'entretenir ou de l'augmenter, d'éviter avec ſoin de vous dire desormais rien de fâcheux à leur égard. Je veux meſme vous ſatisfaire pour tout ce que je vous ay dit. J'avouë donc pour vous plaire, que les Hollandois ſont auſſi bons Chrétiens & auſſy Reformez, que vous vous l'imaginez, c'eſt à dire les meilleurs du monde. Quand cela ſeroit, je ne croy pas, que vous auriez raiſon de crier aux armés, comme vous faîtes. Pour exciter tout ce qu'il y a de gens de la Religion dans l'Europe à les ſecourir. Vous ſcavez bien, que le Roy ne leur fait point la guerre pour le fait de

la

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

la Religion, mais qu'il la leur à faite pour punir leur ingratitudé, & pour mortifier leur orgueil, & pour leur apprendre à luy rendre les reſpects, qu'ils luy doivent, & à ſe contenir dans les termes de la modeſtie & de la raiſon. Si s'eſtoit une guerre de Religion, croyez vous, que l'une & l'autre branche de la Maiſon d'Auſtriche, celle d'Allemagne & d'Eſpagne, qui ſont les ennemis naturels de noſtre Religion, & qui ont tousjours eſté les cruels perſécuteurs de ceux qui la profeſſent, auroient entrepris ouvertement la deffenſe des Hollandois, en cette cauſe contre les interets de la Religion Catholique, dont ils ſe vantent d'eſtre les protecteurs, & ſur tout le Roy d'Eſpagne que le Pape a honneré du tître de Roy Catholique pour cet effet. Mais comme je ne ſouhaite rien tant que de vous plaire, je vous avouëray encore que c'eſt icy une guerre de Religion. Voyons ſi nous trouverons noſtre conte à com-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

composer une armée de gens de la Religion en faveur des Hollandois : Contons tous ceux qui peuvent estre pour nous, & ceux qui en ce cas seroient aussy contre nous. Mais je croy qu'il vaut mieux n'entrer point dans ce fâcheux détail, qui ne serviroit qu'a nous faire voir la foiblesse de nostre petit troupeau, & le grand nombre des ennemis que nous aurions en teste. Je sçay bien qu'on pourroit tirer un grand nombre de bons Soldats de vostre Canton, & des autres Cantons Protestans. Mais je croy, que vous ne vous fâcherez pas, si je vous dis, que si Jesus Christ estoit sur la terre, & qu'il eut besoin du secours de vos trouppes, vous ne luy en donneriez point à moins qu'il ne les payât fort bien, & qu'il n'auroit pas assez de credit sur vous, pour vous faire abolir pour l'amour de luy, le proverbe que vous avez mis en vogue *point d'argent, point de Suisse*. En effet lors que l'Ambassadeur Chimerique des Hollandois eut fait solliciter sous main vos Can-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Cantons, & ſe fût preſente en ſuite dans voſtre aſſemblée, vous conjurant par l'amour que vous deviez avoir pour vos chers freres, de ne point les abandonner dans leurs beſoins & de deffendre leur cauſe, qui eſtoit celle de Jeſus Chriſt. Vous ſçavez bien que tout ce qu'il obtint de vous dans voſtre Diété, c'eſt que vous reſolûtes d'en faire quelqu'une pour l'amour d'eux, d'épargner quelques repas, de jeûner, & de prier Dieu pour leur Conſervation. Que ſi c'eſtoit une guerre de Religion, quelque zele que vous pûſſiez avoir pour la noſtre, les Cantons Catholiques n'en ayans pas moins pour la leur, on verroit courir plus de Soldats des Cantons Catholiques, pour ſoûtenir le party de leur Religion, que des Proteſtans préts à deffendre les interets de la noſtre. Quant à la qualité des Soldats de Suiſſe s'il en faut juger par le ſuccez de deux guerres, l'une que vous avez euë il y a plus de 140. années, & l'autre il n'y a qu'environ 18. ans, je m'aſſeure que vous

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

vous ne ſçauriez nier, que les Soldats Catholiques ne ſoient beaucoup meilleurs, que tous ceux de vos Cantons Proteſtans. Les Catholiques auroient meſme cet avantage qu'il y auroit des Rois & des Princes qui leur payeroient leur ſolde avec joye, s'il s'agiſſoit de la deffenſe de leur Religion. Au lieu que les voſtres ne trouvans aucun Prince Proteſtant qui pût les entretenir, ſeroient contraints de demeurer en voſtre païs & de ſe contenter de faire des voëux pour la conſervation de noſtre Religion. Je ne croy pas meſme que tout ce qu'il y a de Princes ou d'Eſtats de la Religion dans l'Europe, pûſſent tous enſemble, quand ils feroient tous leurs efforts, entretenir pendant ſix mois une armée de dix mille hommes, quand il y iroit du ſalut de noſtre Religion. Je ne parle pas des Lutheriens, parce que la pluſpart d'entre eux, ſont ſi animez contre nous, qu'ils diſent hautement qu'ils aimeroient mieux entrer dans la Communion des Catholiques

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

liques que dans la noſtre. Je ne parle pas non plus du Roy d'Angleterre, parce que l'on ſçait aſſez que nous ne devons pas eſperer qu'il donne jamais aucun ſecours à ceux de la Religion contre ceux de l'Egliſe Romaine. Si vous conſiderez d'ailleurs, combien il y a de Rois, de Princes, de Republiques & d'Eſtats dans l'Europe, qui ſont tous profeſſion de la Religion Romaine; Vous pouvez bien vous imaginer, que comme nous ne ſommes qu'une petite poignée au prix d'eux, il n'y a aucune apparence s'ils venoient à nous faire la guerre, que nous pûſſions leur reſiſter. Si c'eſtoit meſme une guerre de Religion ouverte & declarée, vous verriez bien toſt l'Empereur & le Roy d'Eſpagne abandonner le parti des Hollandois, pour prendre celuy de leur Religion. Les Catholiques ont encore un autre avantage tres-conſiderable qui fortifieroit extrémement leur parti contre le noſtre. Ils ont le Pape qu'ils reconnoiſſent tous pour le Chef viſible

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

de l'Egliſe ſur la terre, qui les reunit tous pour leur interet Commun, & qui publieroit avec plus de zéle une croiſade contre nous, qu'il n'en a jamais publié contre les Turcs. En effet il a raiſon d'avoir plus de haine contre nous, que contre tous les peuples infidelles qui ſont dans le monde. Comme il prétend d'éſtre le Chef de tous les Chrétiens, il conſidére ceux qui ne le reconnoiſſent point, comme des ſujets revoltez & des Rebelles de ſon Empire; Au lieu qu'il conſidére les Tures & les Payens comme des étrangers, qui ſont hors de ſa Juriſdiction & de l'étenduë de ſon obeiſſance. Comme un Roy eſt plus irrité contre ſes ſujets, qui ſe ſont revoltez de ſon obeiſſance, que contre les ennemis étrangers, qui ne ſont point dans les terres de ſa domination. C'eſt pour cela que le Pape ſouffre les Juifs dans ſes Eſtats & qu'il n'y a jamais ſouffert ceux de la Religion. En effet ſa dignité ne luy permet pas de faire jamais de paix avec ceux, qui chocquent directement l'authorité qu'il

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

qu'il pretend d'avoir ſur tous les Chrétiens. Vous pouvez voir par là le grand danger, ou ſeroient reduits ceux de noſtre Religion, ſi voſtre zéle pouvoit les eſchauffer juſques à ce poinct de leur faire prendre parti en faveur des Hollandois, comme pour vne guerre de Religion. Je vous laiſſe meſme à juger, s'il tient à vous, que voſtre zéle inconſideré n'irrite les Catholiques, pour courir ſur ceux de noſtre Religion, dans les lieux ou ils ſont expoſez à leur merci, & ne les porte à tâcher de les exterminer? Mais ſi voſtre zéle ſans connoiſſance, eſt injurieux à tous ceux de la Religion en general, il l'eſt encore beaucoup à tous vos Cantons Proteſtans, & à vos alliez en particulier. Dés que vous avez vû commencer cette guerre, vous Monſr. dans la Ville de Berne, & tous vos Miniſtres dans toutes les terres de voſtre Domination, n'avez ceſſé d'émouvoir le peuple par vos ſermons ſeditieux, pour les faire ſoûlever contre ceux de vos Magiſtrats, qui avoient eſté

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

d'avis qu'on accordât au Roy un Regi-
ment des trouppes de voſtre Canton. S
on eut voulu vous croire auſſi bien que
tous vos Miniſtres de Villages, Vous
vous eſtiez rendus coûpables d'un hor-
rible crime, de permettre que vos Sol-
dats fûſſent employez à faire la guerre
aux Hollandois, vos bien aimez freres
en Jeſus Chriſt. C'eſt pour cela que vo-
ſtre Magiſtrat, émû par vos crieriës, &
par celles du peuple, que vous aviez ſoû-
levées, ne pût s'empeſcher pour le ſatis-
faire d'écrire mal à propos & à contre-
temps, lettres ſur lettres aux Officiers
de voſtre Regiment, remplies de terri-
bles menaces, s'ils ſervoient dans cette
guerre contre les Hollandois. Mais vous
ne vous contentez pas de faire le pro-
cez à voſtre Canton, parce qu'il a donné
des trouppes au Roy, & qu'il n'a pas
empeſché qu'elles ſerviſſent contre les
Hollandois, Vous faites encore le Pane-
girique du Canton de Zurich & de
Schaffouſe, qui ont refuſé de luy en
donner. Je ne comprens pas, pourquoy
vous

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

vous vous eſtes aviſé de nommer Schaffouſe, qui eſt un pauvre petit Canton, qui n'a qu'une ſeule demy Compagnie dans le ſervice, qu'une poignée de terre pour ſon Domaine, & qui ne peut donner tout au plus que deux Compagnies; Et vous en parlez comme ſi le refus de ſes trouppes avoit fort nui aux affaires du Roy, & retardé le progrez de ſes Conquétes. Cependant il eſt certain que ce qu'il y a d'honnétes gens dans le Conſeil de ce Canton, avoient promis de donner les Compagnies, que le Roy leur avoit fait demander. Mais un factieux d'entre eux, fit rompre cette reſolution, parce qu'outre qu'il eſt entierement dévoûé aux Hollandois, depuis qu'il reçût d'eux un preſent, lors qu'il fût en ce païs, il n'eſperoit pas de pouvoir faire donner une Compagnie à quelqu'un de ſa maiſon, pour en tirer le proffit. J'avouë que le Canton de Zurich eſt puiſſant, & qu'il auroit pû donner pluſieurs Compagnies de fort bons Soldats: Je ſçay encore que ſon petit Con-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

ſeil eſt compoſé la pluspart de fort honneſtes gens, qui ont de l'Eſprit & de l'honneur, de la vigueur & de la fermeté, ſi la choſe eut dependu d'eux, ils connoiſſent trop bien leur interet, pour n'avoir pas accordé au Roy les trouppes qu'il leur avoit fait demander. Mais le mal eſt comme vous ſçavez, qu'ils ne ſont pas les Maîtres abſolus; L'authorité Souveraine eſt entre les mains du Conſeil de deux cent, compoſé la pluspart de gens qui ont beaucoup de chaleur, & peu de lumiere, beaucoup d'opiniâtreté, & peu de raiſon. Il ne faut pas s'étonner, ſi les Miniſtres ayans eſchauffé cette multitude par le zéle de la Religion, on ne pût les diſpoſer à donner des troupes au Roy, quoy qu'il n'eut pas deſſein de s'en ſervir contre les Hollandois. Je vous avouë Monſr. que je ne puis aſſez m'étonner de ce que vous entreprenez de juſtifier hautement ces deux Cantons d'avoir refuſé des trouppes au Roy, & de ce qu'apres avoir blâmé le voſtre de luy avoir accordé un Regiment, vous entre-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

entreprenez de juſtifier tout ce qu'il a fait en ſuite, ou pour le rappeller, ou pour empeſcher, qu'il ne fût employé contre les Hollandois. Il ne me ſera pas difficile de vous faire voir, que cette conduite, outre qu'elle eſt tres-injuſte, vous peut eſtre encore tres-prejudiciable, même en ce qui regarde les interets de la Religion. Vous ne pouvez diſconvenir que vous ne ſoyez tout à fait injuſtes, ſi vous refuſez de faire envers le Roy ce que vous voudriez qu'il fît à voſtre égard. S'il vous arrivoit d'eſtre attaquez par le Roy d'Eſpagne ou par l'Empereur, par le Duc de Savoye, par les Cantons Catholiques ou par quelque autre Prince de meſme Religion, vous demanderiez au Roy qu'il luy plût de vous ſecourir contre eux en vertu de l'alliance que vous avez avec luy. Si le Roy refuſoit de vous donner des trouppes, & diſoit qu'il ne pourroit s'y reſoûdre de vous ſecourir, vous qui eſtes de la Religion contre des Princes, qui ſont Catholiques, vous vous plaindriez,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

en disant que le Roy n'accomplît pas l'alliance qu'il a avec vous. Comment donc ne voyez vous pas, que le Roy à juste sujet de se plaindre de ce que vous ne vouliez pas qu'il se servit de vos trouppes contre les Hollandois, parce qu'ils sont de la Religion? Ne voyez vous pas encore que par vostre zéle indiscret vous vous privez de tous les avantages, que vous pouvies esperer de l'alliance que vous avez avec le Roy, en luy donnant un juste suiet de vous refuser du secours, si vous veniez à luy en demander? Si le Duc de Savoye venant à vous faire la guerre pour les pretentions qu'il a sur le païs de Vaud, dites moy si vous oseriez demander du secours au Roy? Vous ne voulez pas que vos trouppes servent le Roy contre les Hollandois, par ce qu'ils sont de nostre Religion, quoy qu'ils ne soient pas vos alliez. De quel droit pouvez vous pretendre que le Roy vous donne des trouppes pour vous servir, vous qui n'estes pas de sa Religion, contre un Prince Catholique, qui outre qu'il

est

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

eſt ſon allié, a encore l'honneur d'eſtre ſon Parent? De plus vous reconnoiſſez bien mal, la grace que le Roy vous a faite il n'y a pas deux ans, lors qu'il entreprit hautement voſtre protection contre l'Evéque de Baſle, qui vouloit vous troubler, Il avoit établi une Egliſe Catholique ſur une de vos terres, comme il pretendoit d'en avoir le droit. Le Pape, l'Empereur & le Roy d'Eſpagne avoient pris ouvertement ſon parti, parce qu'il s'agiſſoit de l'interet de la Religion Catholique. Le Roy ayant eſté informé qu'il n'avoit aucun droit d'établir cette Egliſe ſur vos Terres, lui envoya denoncer que s'il ne rétabliſſoit les choſes dans l'eſtat ou elles eſtoient auparavant & qu'il voulût y faire quelque changement il vous donneroit ouvertement du ſecours contre luy. Vous ſçavez que ce Prelat craignant plus la colére du Roy, qu'il n'eſperoit du ſecours du Pape, de l'Empereur & du Roy d'Eſpagne, jugea à propos de renoncer à ſes pretentions, & de ceſſer de vous inquiéter. Si le Roy

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

eut pratiqué alors ce que vous avez fait à preſent, il n'auroit eu garde de penſer ſeulement à vous proteger, vous qui eſtes de la Religion, contre un Evêque ſur tout dans une cauſe ou il s'agiſſoit de l'interet de la Religion. Vous ſçavez que l'Empereur, & le Roy d'Eſpagne, qui ont une alliance particuliere avec les Cantons Catholiques, ſont obligez de les ſecourir lors qu'ils ont guerre contre vous, ou contre les autres Cantons Proteſtans. Il eſt conſtant que dans des telles occaſions vous pouvez eſperer du ſecours que du Roy. Que ſi vous ne voulez pas que vos trouppes ſervent le Roy contre les Hollandois quoy qu'ils ne ſoient pas vos alliez, eſt ce ſeulement parce qu'ils profeſſent la même Religiõ que vous? je ne voy pas comment vous pourrez demander au Roy, qu'il vous donne des trouppes pour vous ſervir, vous qui eſtes de la Religion contre les Cantons Catholiques, qui ſont ſes alliez auſſy bien que vous. Vous ſçavez que la Ville de Genéve eſt ſous la protection de

la

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

la France depuis Henry 3me qui la luy accorda contre Philibert Emanuel Duc de Savoye. Tous les Successeurs de ce Roy, ont continué leur protection à cette même ville, contre les suceſſeurs de cet ancien Duc, qui ſont les fâcheux voiſins, & préſque les ſeuls ennemis que cette Republique ait ſujet de craindre. Vous voyez par là que bien que Henry 3me & les Roys qui luy ont ſuccedé ayant eſté tres zelés pour leur Religion, il n'ont point fait de ſcrupule de donner leur protection à un Eſtat Proteſtant contre un Prince Catholique. Si vôtre politique eut été connu dans le monde, ces Princes n'auroint pas voulû ſe rendre coûpables de ce que vous croyez étre un grand crime, qu'un Roy deffende contre un Prince qui eſt de ſa Religions un Eſtat qui en profeſſe une qui eſt differente. Si cette maxime venoit à s'établir vous pourriez craindre que le Roy éclairé par vos Lumieres, & ſuivant vôtre exemple, ne vint à ôter ſa protection à Genéve, afin d'éviter le reproche qu'on luy pourroit

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

faire d'avoir ſecouru une Ville Huguenote contre un Prince de ſa Religion. Vous pouvez juger par là, que l'affection aveugle que vous avez pour les Hollandois, vous expoſé à un danger evident auſſi bien que les Cantons Proteſtans & vos alliéz, à ne recevoir jamais aucun ſecours du Roy contre un Prince ou un Eſtat Catholique. S'il vous arrivoit d'avoir une telle guerre ſur les bras, le beau pretexte de zéle pour la Religion vous nuiroit beaucoup, en vous privant du ſecours du Roy, qui eſt aſſeurement le plus grand ou pour mîeux dire le ſeul appuy & ſupport, que vous puſſiez avoir. Voſtre injuſtice & voſtre ingratitude ſont d'autant plus grandes, que vous ne ſçauriez nier que la France n'ait ſouvent pris hautement la Protection des Proteſtans contre les Catholiques. Vous ſçavez que pendant un long temps elle a ſécouru les Hollandois contre le Roy d'Eſpagne, avant meſme que la guerre fût declarée entre les deux Couronnes. Vous ſçavez encore

que

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

que la France a pris hautement la Protection des Princes Protestans d'Allemagne contre l'Empereur, qui en avoit desja dépoüillé plusieurs de leurs Estats, & qui vouloit sous pretexte de Religion, se rendre Maître de toute l'Allemagne. Le feu Roy s'allia avec le Roy de Suede contre la Maison d'Austriche, & fit venir ce Prince du fond du Septentrion, pour s'opposer aux desseins ambitieux de cette Maison, pour relever les Princes oppressez, & pour deffendre la Liberté de l'Empire. Apres la mort de Gustave la France joignit encore ses armées à celle des Successeurs & des Generaux de ce Grand Roy, pour continuer à protéger les Protestans & pour rétablir dans leurs Estats les Princes, qui en avoient esté depoüillez. D'ou vient qu'au lieu que la France avoit la plus part de ses alliances avec les Protestants contre les Catholiques; la Maison d'Austriche au contraire avoit présque toutes les siennes avec les Catholiques contre les Protestans. C'est

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

pour cela que tous les Partisans de l'Empereur & du Roy d'Espagne publiérent des Libelles contre le Roy, qu'ils accusoient d'estre le Protecteur des Heretiques, & de combattre pour eux contre les interets de la Religion Catholique. Toutes les accusations que l'on a intentées à la France sur ce sujet, n'ont pas empesché de conserver la foy à ses alliés, & de continuer sa protection aux Protestans contre la violence de l'Empereur, qui vouloit les opprimer. Le Roy mesme est présque le seul Prince Catholique, qui accorde aux Protestans l'exercice de leur Religion dans ses Estats. Au lieu que le Roy d'Espagne n'a jamais voulu permettre dans les siens l'exercice d'aucune autre Religion que de la Catholique. Et l'Empereur a chassé tous les Protestans de ses terres hereditaires. Et l'un & l'autre se font un grand merite envers Dieu d'estre les ennemis jurez & les persecuteurs impitoyables de ceux qu'ils appellent Heretiques. Cependant quelque gran-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

grandes que ſoient les obligations que les Proteſtans ont au Roy, ſi l'on vous en croyoit Monſ. bien loin d'en conſerver aucun reſſentiment, ils n'en doivent avoir que pour le mal, que ſouffrent les Hollandois par la guerre, qu'il leur fait. Vous eſtes tellement touchez de leur miſere que vous croyez que vous devez oublier tout le bien que le Roy a autresfois fait à ceux de la Religion, & ne pas même penſer à celuy qu'il vous peut faire, en vous donnant du ſecours contre vos Ennemis. En un mot ces pauvres Holandois vous tiennent ſi fort au cœur que pourveu que vous les pûſſiez conſerver, vous vous mettez fort peu en peine de ce que vous & tous ceux de la Religion pourrez devenir. Vous eſtes tellement aveuglé ſur ce ſujet que pourveu que vous paroiſſiez bon Hollandois, il vous eſt indifferent qu'on vous croye un meſchant Huguenot, & un tres-meſchant Politique. Les Hollandois ſont aſſeurement les meilleurs Politiques du monde, pour les choſes qui regardent la Reli-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Religion, dont ils ne ſe ſont jamais ſervis que pour l'accommoder aux interets de l'Eſtat. Ils ont meſme tousjours eſté ſi peu touchez du danger de ceux de la Religion, qu'ils n'ont point fait ſcrupule pour gâgner de l'argent de leur faire la guerre pour âchever de les perdre. Je croy que vous n'ignorez pas Monſieur, que les Hollandois donnérent des vaiſſeaux au Roy, pour les joindre à ſa flotte qui tenoit aſſiegée la Rochelle. C'eſtoit là veritablement une guerre de Religion, que le Roy faiſoit a ſes ſujets pour retirer d'eux les places fortes qu'ils tenoient, & qu'ils vouloient garder pour ſeureté des Edits, & de l'exercice de noſtre Religion. Tout ce qu'il y avoit de gens de la Religion en France, craignoient que dés que le Roy auroit pris la Rochelle, il aboliroit l'Edit de Nantes & ôteroit entierement l'exercice de noſtre Religion. Tout ce qu'il y avoit de Princes & d'Eſtats Reformez avoient la meſme crainte, & l'on faiſoit par tout des priéres publiques pour la

Con-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Conſervation de la Rochelle, Comme de la Ville en laquelle on faiſoit conſiſter le ſalut de tous ceux de la Religion de France. On avoit les meſmes penſées en Hollande, & on y prioit auſſi Dieu dans toutes les Egliſes afin qu'il luy plût de conſerver la Rochelle, comme une Sauvegarde inviolable de ceux de la Religion. Les Hollandois ne firent aucun ſcrupule de donner pour de l'argent des vaiſſeaux au Roy pour contribuer à la perte d'une Ville, laquelle ſuivant le ſentiment de tout le monde, devoit entrainer infalliblement apres ſoy celle de noſtre Religion, & de tous ceux qui la profeſſoient dans le Royaume. A t-on jamais vû un exemple d'impieté ſi deteſtable, qu'un Eſtat qui ſe vante d'eſtre Reformé, n'ait point fait de conſcience de contribuer pour de l'argent à la ruine d'un grand peuple, qui faiſoit profeſſion de ſa meſme Religion, en meſme temps que pour comble d'impieté il faiſoit prier Dieu dans les Egliſes pour ſa conſervation? C'eſt ce qui

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

qui me fait ſouvenir de Charle Quint, qui faiſoit faire des prieres publiques dans toute l'Eſpagne pour la liberté de Clement II^e. qu'il faiſoit tenir priſonnier à Rome dans le Château S^t. Ange. Mais il y a quelques circonſtances particulieres dans cette action des Hollandois, qui en aggravent de beaucoup la perfidie & l'horreur. Premierement c'eſt qu'avant que d'avoir fait aucun acte d'hoſtilité contre ceux de la Rochelle & de s'eſtre declarez ennemis ils tâcherent par ſurpriſe de ſe rendre maîtres du port. Quelque étrange & peu croyable que ſoit ce que je vous dis, il n'y a rien au monde de plus vray. Un homme illuſtre parmy les Hollandois, ce meſme autheur que je vous ay cité ci deſſus lors que je vous ay parlé de l'affaire * d'Amboina décrit au long cette Hiſtoire du deſſein des Hollandois de ſurprendre la Rochelle. Voici en termes exprés ce qu'il en dit dans ce meſme livre

* Aitzema. *Dans le livre qui a p^r. titre le Lion combatant ſus pag.* 241.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

vre je vous ay marqué. Le 4. Juillet l'an. 1625. Hautyn Admiral de Hollande parût devant la Rochelle avec 19. Vaiſſeaux de guerre, Ceux de la Rochelle luy écrivirent & Monſr le Comte de la Val auſſy, pour luy rémoigner l'étonnement ou ils eſtoient de le voir là en poſture d'ennemy, ne ſe pouvans perſuader, que ni les Eſtats, ni le Prince d'Orange euſſent entrepris de faire la guerre à la Religion; Hautyn dit à ceux qui luy avoient apporté les lettres qu'il ne pouvoit leur donner aucune réponſe, qu'il n'en eut conferé avec ceux du Conſeil du Roy. Le lendemain il les renvoya à la Rochelle avec deux des ſiens & leur dit, qu'il ne ſçavoit pas s'ils eſtoient venu par ordre de tous les habitans ou ſeulement d'une partie, & qu'il renvoyoit vers eux pour en eſtre aſſeuré, & qu'en cas qu'ils demeuraſſent dans l'obeiſſance du Roy, ils ne devoint craindre aucun mal. Cependant ces deputez eſtans partis pour aller à la Rohelle il s'avança avec une partie de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

de ſa flotte fort prés de la Ville, ce qui donna lieu à deux hommes de la Rochelle qu'il avoit retenus, de luy dire qu'il agiſſoit de mauvaiſe foy. Monſr. de Soubize s'eſtant apperçu qu'il s'eſtoit avancé avec bon nombre de Vaiſſeaux le fit retirer, & un ou deux jours apres, il le battit entierement, luy brûla ſon Vice-Admiral & quatre ou cinq Vaiſſeaux, & luy tua cinq cent hommes; de ſorte que toute la flotte eſtant en grand desordre ſe retira en fuyant juſques à Nantes. Voila le mauvais ſuccez qu'eut le deſſein qu'avoit ce perfide de vouloir ſous pretexte d'amitié ſurprendre la Ville pour la donner au Roy. Apres que Hautyn eut raccommodé ſa flotte il la joignit à celle du Roy commandée par Monſr. de Montmorenci qui vouloit combattre celle de la Rochelle dés qu'il la vit. Mais on luy vint dire que l'Admiral de Hollande ne vouloit point eſtre de la partie parce qu'il craignoit ſans doute d'eſtre encore battu. Monſr. de Montmorenci le preſſe & le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

le conjure de ne point l'abandonner dans une occaſion ſi importante. Il allégue pour ſon excuſe qu'il n'oſe pas ſans le commandement exprés des Eſtats employer ſes [a] Vaiſſeaux pour donner une bataille deciſive aux Proteſtans de France qui avoient une même Religion avec ſes Maîtres. Monſr. de Montmorenci eſtant au deſeſpoir que les Hollandois par le refus qu'ils faiſoient de combattre luy déroboient la gloire qu'il eſperoit d'obtenir infalliblement par la victoire, apres avoir employé inutilement ſes prieres & ſes promeſſes, il ſe ſervit d'un moyen, qui ne manque jamais de reüſſir anvers les Hollandois. Il corrompit par de l'argent toute leur flotte, & engagea par ſerment l'Admiral, les Capitaines & les Soldats à combattre contre ceux de la Rochelle. La flotte du Roy eſtant fortifiée par celle des Hollandois, Monſr. de Montmorenci défît entierement celle de la Rochelle commandée par Monſr de Soubize

a *Gramond Hiſt. Gall. pag.* 635. & 636.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

bize en telle ſorte que les habitans de cette Ville ne pûrent plus en equipper une autre & perdirent des ce jour là l'Empire de cette Mer qu'ils avoient eu depuis quelque temps. Comme ils n'avoient plus de flotte, celle du Roy eſtant la maîtreſſe abſoluë de la Mer, ſon armée de terre entreprit ce travail memorable de la digue. La Ville ſe voyant privée de toute eſperance de ſecours ſe rendit enfin à l'obeiſſance du Roy, apres avoir ſouffert des incommoditez incroyables, par la famine durant un ſi long Siége. Si les Hollandois avoient donné ce ſecours au Roy en vertu de quelques traittez d'alliance qu'ils euſſent eu avec luy, il n'y auroit rien à redire en cette action. Mais n'eſt ce pas une choſe infame qu'apres avoir dit hautement qu'ils ne pouvoient ſans un commandement exprés des Eſtats combattre contre ceux de la Religion on les ait neanmoins engagé par de l'argent à faire une choſe qu'ils ſçavoient eſtre contre leur devoir & qui auroit con-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

contribué a cauſer la ruine de tous ceux de la Religion en France ſi le Roy eut eu le deſſein qu'on luy imputoit : Et vous pouvez juger par là de l'amitié que les Hollandois ont pour ceux de la Religion puis qu'ils ne font pas ſcrupule de ſe loüer eux meſmes & leurs Vaiſſeaux pour de l'argent pour aider à les exterminer.

Si vous pouviez examiner ſans paſſion tout ce que je vous ay écrit des Hollandois, je ſuis aſſeuré que vous ne conſerveriez pas la bonne opinion que vous avez euë d'eux juſques icy. Mais je croy que vous aurez de la peine à la perdre parce que vous eſtes extremement preocupé en leur faveur. Cependant comme je vous connois tres-juſte & tres raiſonnable, vous ne ſçauriez refuſer de me dire les raiſons que vous avez euës de n'éſtre point touché de celles que je vous ay dites. Montrez moy qu'il n'ay à aucun fondement dans toutes celles, par leſquelles j'ay pretendu prouver que les Provinces Unies

ne

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

ne ſont point de la Religion. Faites moy voir, que vous avez bien fait de tâcher de ſoûlever tout voſtre Canton, pour le Regiment que vous aviez accordé au Roy, & que tous ceux de la Religion devroient punir enſemble, pour ſecourir les Hollandois dans cette guerre, que le Roy leur fait. Si vous pouvez me prouver toutes ces choſes, je vous aſſeure que je me rendray à vos raiſons. Je vous remercieray de plus de m'avoir tiré de l'erreur ou j'ay eſté juſques icy, & de m'avoir éclairé par vos lumieres. C'eſt ce que je vous promets de bonne foy, & que quoy qu'il en ſoit je ſeray tousjours.

A Vtrecht ce 19. May 1673.

FIN.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

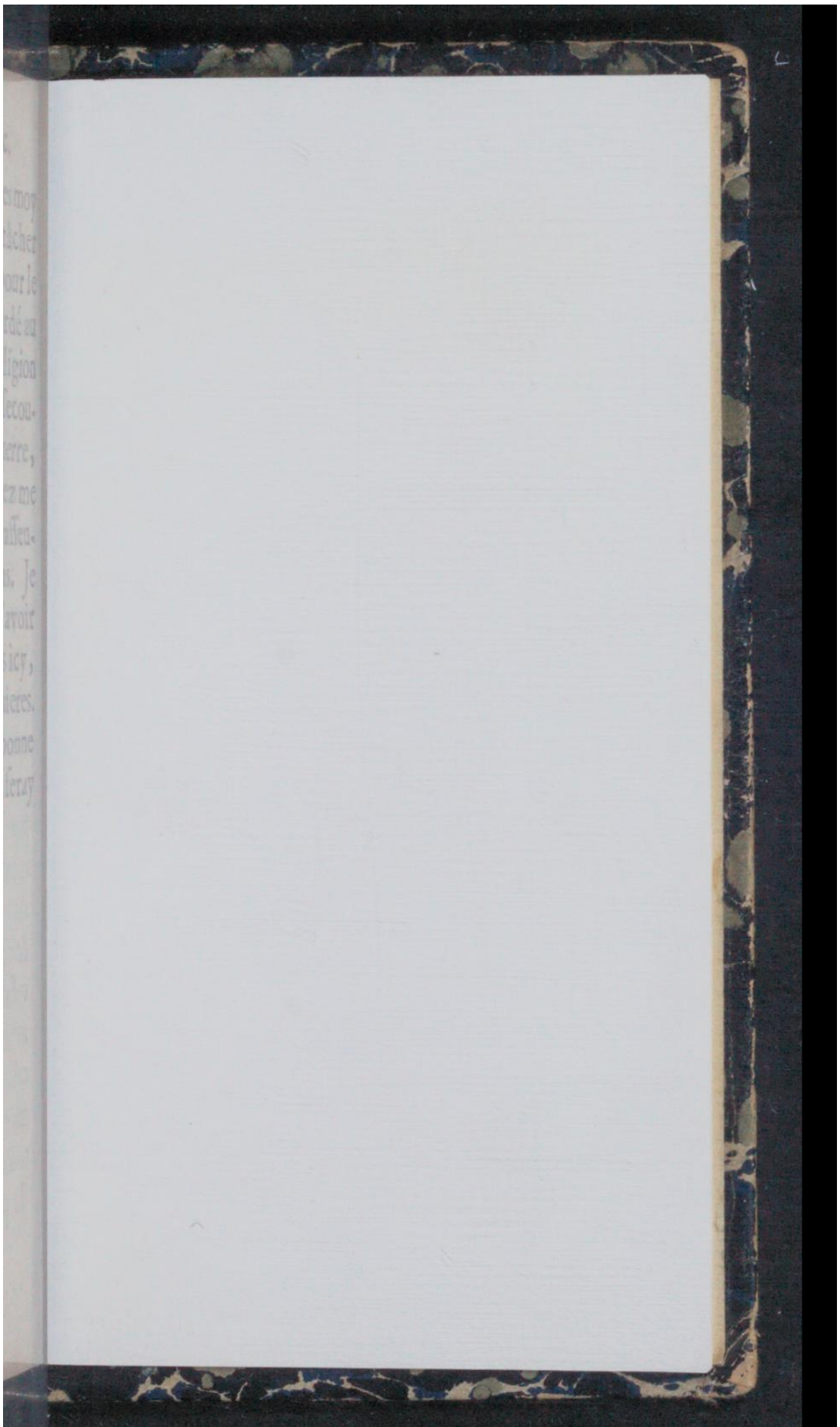

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46

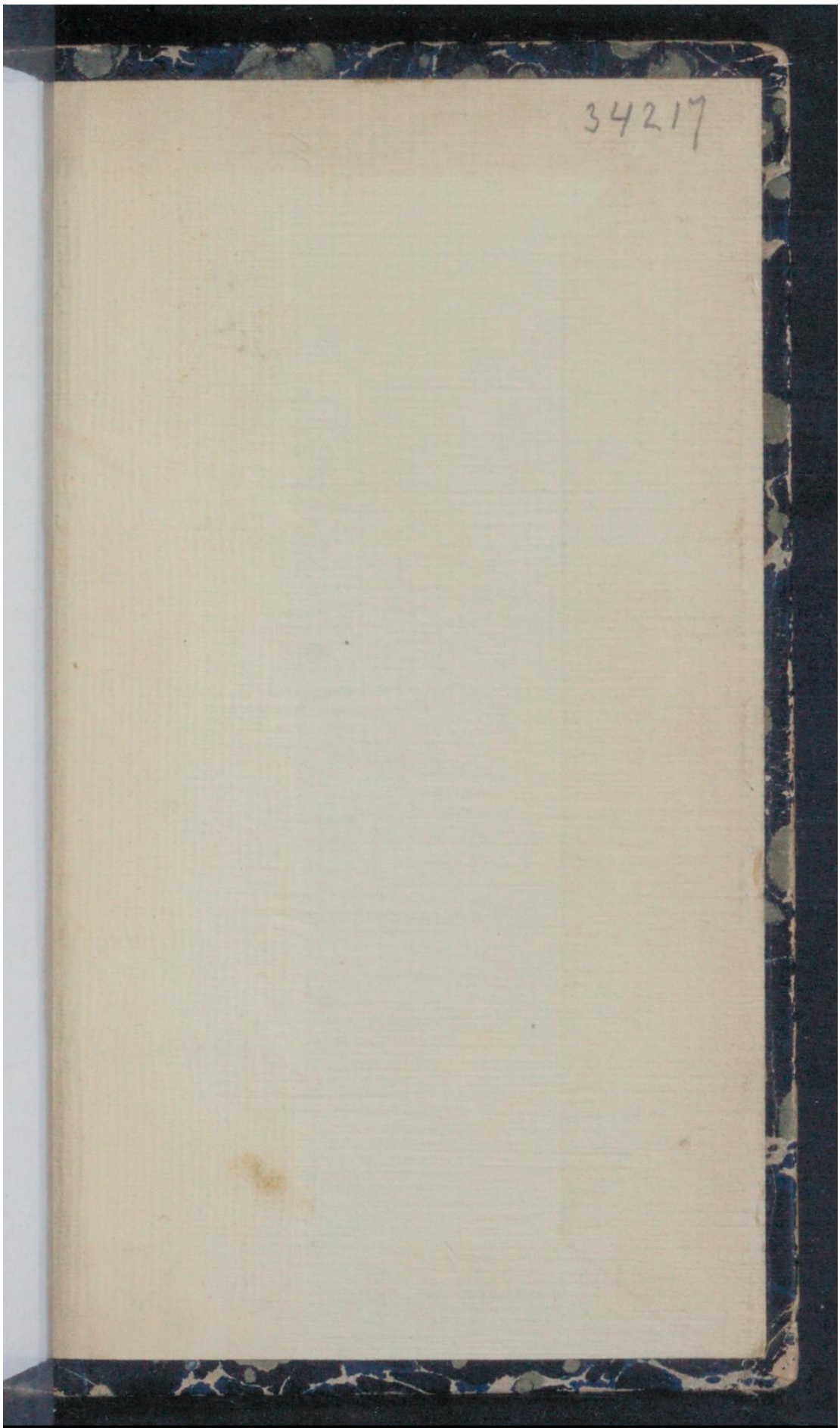

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
224 G 46